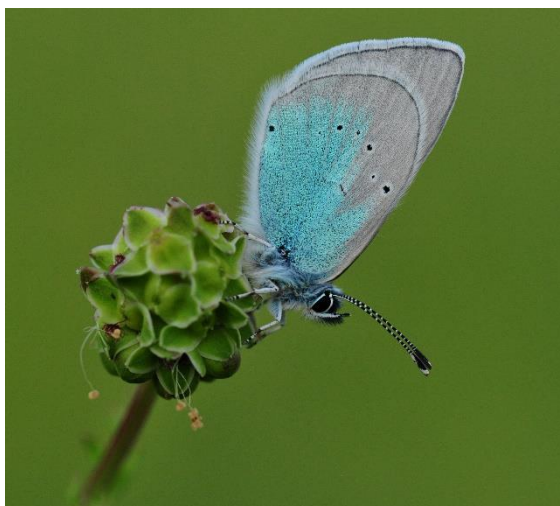




**FRANCE NATURE
ENVIRONNEMENT**

NOUVELLE-AQUITAINE

RAPPORTS MORAL ET D'ACTIVITÉS 2021



RAPPORT MORAL

S'UNIR CONTRE L'ADVERSITE

Nous sommes heureux de nous réunir enfin physiquement pour cette Assemblée Générale 2022, après deux assemblées générales, 2020 et 2021, tenues en visioconférence ! Merci à vous d'être ici, présents, pour que nous partagions les résultats du travail d'une année et que nous retrouvions aussi le plaisir des échanges informels qui font partie de l'engagement associatif. Merci à Philippe Barbedienne et à la Sepanso de nous accueillir aujourd'hui dans ce beau lieu en sud Gironde, que nous découvrirons ensemble cet après-midi.

L'année 2021, malgré les contraintes persistantes dues au coronavirus, a été riche de projets et de réalisations. C'est bien le travail collectif des salariés-salariées, des bénévoles, des administrateurs et des administratrices de tout le réseau associatif qui nous permet d'avancer et de faire vivre notre volonté commune pour la protection du vivant et l'éducation à l'environnement en Nouvelle-Aquitaine. FNE NA est reconnue par les institutions, par ses partenaires et soutenue par tous ses membres, merci à toutes et tous.

2021 a été l'année de l'arrivée de la 1^{ère} salariée de FNE NA, notre coordinatrice Moea Lartigau ! Moea a su prendre en charge avec rapidité et efficacité tous les dossiers en cours, renforcer la structuration de notre réseau et l'accompagnement des bénévoles, faire face aux imprévus, et a déployé le champ d'action de FNE NA avec tout son professionnalisme mais aussi sa grande attention aux autres. Merci Moea !

Ce renforcement de l'organisation et de la capacité d'action de FNE NA s'est poursuivi avec l'arrivée d'Ana Fantin en septembre 2021, chargée de mission en contrat d'alternance, à présent à temps plein à FNE NA jusqu'à la fin de l'été 2022. Ana a mené avec énergie et conviction différentes missions dont la rédaction de fiches de référence. Elle s'investit dans le travail de construction de ce que nous appelons pour l'instant un « livre blanc », qui va nous permettre d'élaborer et d'ordonner les positions de FNE NA sur tous les sujets auxquels nous sommes confrontés. Cela servira de socle de référence à celles et ceux qui représentent FNE NA dans les différentes commissions. C'est un chantier important pour border nos prises de positions et renforcer notre poids collectif dans le débat public. Merci pour votre collaboration à la construction de ce travail commun.

En 2021, nous avons mené un exercice collectif en travaillant à la rédaction de « 90 propositions pour une région solidaire et durable », à l'occasion des élections régionales. Merci à tous les bénévoles et salariés que cette activité a mobilisés et qui nous a permis d'affirmer des bases partagées sur les grands

champs de compétence régionale. Cela va nous être utile dans ce travail sur le « livre blanc ». Je tiens à remercier ici l'association Cistude Nature qui a été un grand appui dans la partie communication, et tout particulièrement son directeur, Christophe Coïc, et sa directrice de communication, Carine Lecoeur. Merci aussi à Michel Galliot qui a partagé avec moi la présentation à la presse et la diffusion des 90 propositions, en plus de son investissement majeur au sein de FNE NA.

Le travail de communication à mener pour FNE NA est essentiel. Beaucoup a été fait en 2021, le site internet s'est renouvelé, une plaquette de présentation a été réalisée. Nos associations attendent que l'on mette en œuvre un document rendant visible ce qu'elles font, ce qu'elles apportent à travers leurs actions sur l'ensemble du territoire régional. Cela reste un objectif phare pour 2022 !

Enfin 2022 voit l'arrivée du 2^{ème} salarié de FNE NA, Jules Boisseau, chargé de mission Sentinelles de la nature, juriste de formation, qui donne un coup de jeune au déploiement de Sentinelles de la nature dans toute la région. Nombre d'entre vous ont déjà eu l'occasion de travailler avec lui, et tous les départements vont recevoir sa visite et pouvoir entrer dans le grand projet national porté par FNE et FNE NA qu'est Sentinelles de la nature.

Que Cathy Mazerm, référente Sentinelles de la nature, soit ici remerciée : c'est un investissement important qu'elle mène avec méthode et ardeur. Elle souhaite entraîner tout le réseau dans ce projet, en soulignant que c'est à la fois un outil d'aide et d'efficacité pour les associations dans le traitement de leurs réclamations, mais aussi un projet qui crée de la valeur collective au sein du réseau FNE NA, et du réseau national FNE. Merci Cathy !

Sentinelles de la nature illustre ce que la confédération régionale veut apporter aux associations : un cadre commun souple et vivant qui nous permet, tout en préservant nos singularités, de mettre en lumière et en mouvement notre puissance d'agir collective.

Cette puissance d'agir collective, elle s'incarne particulièrement dans des femmes et des hommes qui prennent des responsabilités au sein de FNE NA, avec des passages de relais.

C'est le temps de remercier YanikMaufras, de DSNE, qui a été secrétaire adjoint jusqu'à fin 2021 et s'est investi avec constance dans la réussite de FNE NA, merci à lui.

Nous avons eu plusieurs changements parmi les référentes et référents : merci à Sylvie Nony, de la Sepanso Gironde, référente pesticides jusqu'au début 2022 qui nous a brillamment accompagné sur ces sujets. Merci à Serge Urbano, Sepanso Gironde, qui a été référent biodiversité et dont Jean-Michel Passerault, du GODS, a pris la suite, sur un domaine majeur pour notre association. Merci à Colette Gouanelle qui a vaillamment représenté FNE NA à la commission régionale forêt-bois et a été remplacée par Bertrand Garreau, tous deux de la Sepanso Gironde. Merci à Dominique Deboise, de NE17, qui représente FNE NA à la plateforme régionale de la haie.

Les différents groupes thématiques ont travaillé avec volonté et détermination, en fonction de l'actualité. On peut notamment souligner le développement du groupe aéroports et environnement, mené par Daniel

Lagorce, Sepanso Gironde.

Et merci à Marie-Dominique Monbrun, référente mer-littoral, de NE17, et au groupe mer-littoral, qui ont mené un travail remarquable sur toute la durée du débat public éolien en mer au large d'Oléron, et ont produit un cahier d'acteur argumenté, axé sur la protection de la biodiversité dans cette zone protégée, et signé par toutes les associations participantes et par les trois fédérations.

Je devrais remercier chacune et chacun d'entre vous, salariés-salariées et bénévoles, car ce sont bien les femmes et les hommes qui agissent et donnent vie aux projets et qui font se lever notre confédération régionale. C'est grâce à vous que nous trouvons le chemin pour avancer ensemble sur une plus grande puissance d'action de nos associations. C'est la diversité de notre réseau, des associations et des personnes qui le composent, qui fait sa richesse, mais sa force tient à notre capacité à nous rassembler et à défendre des positions partagées.

Positions partagées contre les ravages des engrais et pesticides de synthèse, contre toutes les pollutions, contre l'accaparement de l'eau, contre les grands projets d'aménagement inutiles, contre l'exploitation sans limite du vivant. Positions que nous défendons face à ceux qui les promeuvent et les soutiennent. Nos arguments dérangent, nos expertises gênent, et nos voix portent.

La confédération a pour mission de catalyser au niveau régional les projets et les énergies que nous portons dans nos associations pour réussir nos actions de protection du vivant à l'échelle Nouvelle-Aquitaine.

Merci !

Isabelle Loulmet

RAPPORT D'ACTIVITES

Année 2021



SOMMAIRE

NOTRE CONFEDERATION	8
SENSIBILISER ET INFORMER	10
PLAQUETTE DE FNE NOUVELLE-AQUITAINE	10
LA LETTRE D'INFORMATION DE FNE NA	11
LE SITE INTERNET DE FNE NA	12
COMMUNIQUE DE PRESSE	12
COMMUNIQUE INTERNES	13
SENTINELLES DE LA NATURE	13
ATELIERS D'ECHANGES	14
TENUE DE STAND	14
FEDERALISME	14
FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT, NOTRE FEDERATION AU NATIONAL	14
ANIMATION DE NOTRE RESEAU	15
CONVAINCRE ET DEFENDRE	18
BIODIVERSITE	18
AGRICULTURE	25
FORET	27
EAU	29
LITTORAL ET DOMAINE MARITIME	32
CLIMAT / AIR / ENERGIE	34
TRANSPORTS - MOBILITES	36
EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT (EEDD)	37
JURIDIQUE	38

SANTE – ENVIRONNEMENT.....	39
CESER NOUVELLE-AQUITAINE	40
RELATIONS EXTERIEURES	41
RENDEZ-VOUS INSTITUTIONNELS.....	41
NOTRE REPRESENTATION DANS DES ASSOCIATIONS.....	42
NOS PARTENAIRES	47
ANNEXES	49
Annexe 1 – 2021 : Liste des réunions auxquelles a participé ou organisé FNE Nouvelle-Aquitaine	49

NOTRE CONFEDERATION

France Nature Environnement Nouvelle-Aquitaine, c'est...

- Une confédération créée en 2016 des associations de protection de la nature et de l'environnement (APNE)
- Une association reconnue d'intérêt général, agréée pour la protection de la nature au niveau régional depuis 2019 et habilitée depuis 2020 à participer au débat sur l'environnement dans le cadre d'instances consultatives

5 membres
directs



+ de 200
associations dans les
12 départements

150
salariées et
salariés

18 000
adhérentes et
adhérents

FNE Nouvelle-Aquitaine siège dans 20 commissions et comités régionaux.

FNE Nouvelle-Aquitaine intervient dans le débat public.

FNE Nouvelle-Aquitaine travaille en réseaux, animés par des référents et référentes thématiques bénévoles, en lien avec les réseaux de France Nature Environnement et les équipes salariales de son réseau associatif.

FNE Nouvelle-Aquitaine porte des programmes de biodiversité et d'implication citoyenne.

FNE Nouvelle-Aquitaine est membre de :

- L'Agence Régionale de la Biodiversité de Nouvelle-Aquitaine
- Du Mouvement Associatif de Nouvelle-Aquitaine
- Du Conservatoire des Espaces Naturels de Nouvelle-Aquitaine
- Du GRAINE Nouvelle-Aquitaine
- D'ATMO

EQUIPE

2021 a vu l'arrivée de la première salariée de FNE NA, Moea Lartigau au 1^{er} mars 2021 sur le poste de coordinatrice. La montée en charge rapide et les compétences de la coordinatrice ont permis le plein déploiement en 2021 des projets de FNE NA, dont Sentinelles de la nature, et l'accompagnement soutenu de la vie associative et du travail des bénévoles.

En septembre, Ana Fantin est arrivée comme chargée de mission dans le cadre d'une alternance portée par FNE Midi-Pyrénées en master « Gouvernance de la transition écologique » à Sciences Po Bordeaux. Elle a rapidement pris en main différentes missions, dont certaines en lien avec Sentinelles de la nature.

GOVERNANCE

Le conseil d'administration est resté stable en 2021, avec douze personnes, trois femmes et neuf hommes.

Nom	Fonction	Ville	Association	Situation
Mme Isabelle LOULMET	Présidente	16000 ANGOULEME	Poitou-Charentes Nature	Pré-Retraitée
M. Michel GALLIOT	Trésorier	87100 LIMOGES	Limousin Nature Environnement	Retraité
Mme Cathy MAZERM	Vice-présidente	19190 AUBAZINES	Limousin Nature Environnement	Permanente associative
M. Daniel DELESTRE	Vice-président	33000 BORDEAUX	SEPANSO Aquitaine	Retraité
M. Serge URBANO	Secrétaire	33480 AVENSAN	SEPANSO Aquitaine	Retraité
M. Yanik MAUFRAS	Secrétaire adjoint	79000 NIORT	Poitou-Charentes Nature	Retraité
M. Michel TEISSIER	Administrateur	87270 COUZEIX	Limousin Nature Environnement	Retraité
M. Alain PERSUY	Administrateur	86370 MARCAY	Poitou-Charentes Nature	Retraité
M. Laurent SOULIER	Administrateur	64990 LAHONCE	Cistude Nature	Salarié
Mme Michèle BETIN	Administratrice	86480 ROUILLE	Prom'Haies en Nouvelle-Aquitaine	Retraitée
M. Maxime BLANCHET	Administrateur	16170 ROUILLAC	Prom'Haies en Nouvelle-Aquitaine	Retraité
M. Philippe BARBEDIENNE	Administrateur	33400 TALENCE	SEPANSO Aquitaine	Retraité

Liste des 12 administrateurs et administratrices en fonction au 31 décembre 2021

Huit conseils d'administration ont été organisés en 2021 (8/01, 2/03, 7/04, 28/04, 19/05, 25/06, 27/09, 17/11), dont un seul en présence physique des membres, le 27 septembre à Limoges. Avec le confinement et les consignes sanitaires, les autres se sont déroulés par visioconférence.

Le Bureau s'est réuni à 19 reprises, toujours en visioconférence.

Les bénévoles, administrateurs et référents de FNE Nouvelle-Aquitaine, malgré les contraintes, ont poursuivi leur investissement dans les réunions internes, les commissions et comités institutionnels, et les réunions avec des partenaires externes, ainsi que leur travail préparatoire. Une grande majorité de ces réunions se sont déroulées en visioconférence.

Isabelle Loulmet

SENSIBILISER ET INFORMER

PLAQUETTE DE FNE NOUVELLE-AQUITAINE

Une plaquette de FNE Nouvelle-Aquitaine a été créée. Elle présente l'association, ses fédérations et associations membres, ses actions, les thématiques qu'elles traitent, les programmes qu'elles portent et ses partenaires.

La plaquette a été imprimée à 300 exemplaires.

FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT

NOTRE OBJET STATUTAIRE

FNE NA a pour objet la **protection de la nature et de l'environnement**, avec ses dimensions culturelle, sociale, économique, dans la **perspective d'un monde soutenable**, prenant en compte les besoins des générations à venir et la nécessité d'un **fonctionnement pérenne des écosystèmes**.

La confédération FNE NA fonctionne selon les principes du fédéralisme, associant autonomie de ses membres et délégation, dans une logique de réciprocité.

NOTRE RÔLE

Représentation au niveau régional, dialogue avec l'Etat et la collectivité régionale.

Agréée pour la protection de la nature au niveau régional depuis 2019. FNE Nouvelle-Aquitaine est habilitée depuis 2020 à participer au débat sur l'environnement dans le cadre d'instances consultatives.

La force du réseau créé par la confédération régionale permet une meilleure défense de l'intérêt général et des intérêts communs des associations de protection de la nature et de l'environnement en Nouvelle-Aquitaine. Elle met en oeuvre des actions de connaissance, soutient des positions collectives, accompagne les projets avec des actions d'éducation à l'environnement, pour préserver le vivant et les écosystèmes sur tout le territoire néo-aquitain et au-delà.

NOS PROJETS SONT SOUTENUS PAR







 5 bis Impasse Lautrette
 16000 ANGOULÊME
 contact@fne-nouvelleaquitaine.fr
 http://fne-nouvelleaquitaine.fr





QUI SOMMES-NOUS ?

En 2016, à la suite de la réforme territoriale créant la région Nouvelle-Aquitaine, Limousin Nature Environnement, Poitou Charentes Nature et la SEPANSO Aquitaine ont créé FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT NOUVELLE AQUITAINE (FNE NA), confédération régionale d'associations de protection de la nature et d'éducation à l'environnement en Nouvelle-Aquitaine.

Elle est membre de France Nature Environnement (FNE), fédération française des associations de protection de la nature et de l'environnement.

5 membres directs



+ de 200 associations dans les 12 départements

150 salariées et salariés

18 000 adhérentes et adhérents

NOS PARTENAIRES RÉGIONAUX

FNE NA est membre de l'Agence Régionale de la Biodiversité, du Conservatoire d'Espaces Naturels, du GRAINE (éducation à l'environnement), d'ATMO (qualité de l'air) et du Mouvement Associatif.

Elle mène des actions avec la LPO (Ligue de Protection des Oiseaux) et l'Union Régionale des CPIE (Centres d'Initiatives pour l'Environnement). Elle coopère avec les agences et services de l'Etat et des collectivités, les agences et offices de la biodiversité.

NOS ACTIONS

REPRÉSENTATION

FNE NA est la représentante des associations environnementales dans les commissions, comités et structures de niveau régional de l'État et des collectivités dans les domaines de la biodiversité et de l'environnement.

PLAIDOYER

FNE NA intervient dans le débat public :

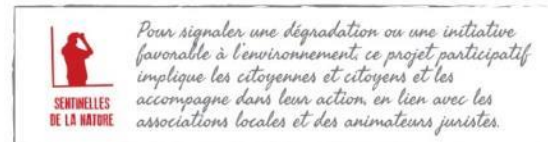
- en élaborant des positions thématiques.
- en rédigeant des avis en réponse à des consultations et des débats publics.
- en produisant ou en s'associant à des communiqués et des avis communs.
- en rédigeant des propositions dans le cadre des élections régionales.

FNE NA travaille en réseau, animé par des référents et référents thématiques bénévoles, en lien avec les réseaux de FNE et les équipes salariées de son réseau associatif.

FORMATION / SENSIBILISATION

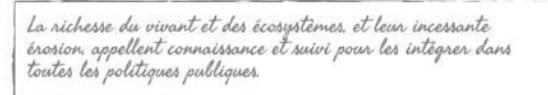
FNE NA réalise des formations sur le droit de l'environnement, le changement climatique, sur l'eau, la pollution lumineuse en direction des bénévoles et salariés de ses associations, ainsi que des professionnels et du grand public.

FNE NA développe en Nouvelle-Aquitaine le projet national FNE Sentinelles de la nature (www.sentinellesdelanature.fr).



CONNAISSANCE ET PROTECTION

FNE NA et son réseau associatif portent des programmes régionaux de biodiversité.



Isabelle Loulmet - Moea Lartigau

LA LETTRE D'INFORMATION DE FNE NA

A un rythme quasi mensuel, 10 lettres d'information ont ponctué 2021. Elles ont permis à des administrateurs et à des référents thématiques de se présenter, à parité : 5 femmes et 5 hommes, engagés au sein de FNE NA et actifs dans les instances où elles et ils siègent.

Diffusée en interne, cette lettre d'information est maintenant envoyée à des partenaires institutionnels et associatifs. Elle est accessible sur le site internet de FNE NA.

Le comité de rédaction est constitué de Cathy Mazerm, Michel Galliot et Isabelle Loulmet, et accueille chaque mois celles et ceux qui contribuent sur un sujet particulier.

Isabelle Loulmet

LE SITE INTERNET DE FNE NA

Le site internet a été refait bénévolement par Michel Galliot en février 2021 pour lui donner l'aspect général des sites de FNE ce qui a été fait grâce à l'aide de FNE PACA qui a fourni les codes Wordpress. Par la même occasion, l'hébergement gratuit offert par LNE a été abandonné pour un hébergement autonome. L'alimentation du site a été réalisé par Moea Lartigau, Michel Galliot, Ana Fantin et Vincent Mazerm qui ont ajouté 56 nouveaux articles. Le changement d'hébergement en février 2021 ne permet pas d'avoir des statistiques fiables sur sa consultation ni de comparaison avec l'année passée.

67 personnes/organismes nous ont contacté par la page contact du site, essentiellement des demandes de stage et des signalements d'atteintes à l'environnement

Michel Galliot – Moea Lartigau

COMMUNIQUES DE PRESSE

Pour les élections régionales de juin 2021, FNE NA a publié ses « PROPOSITIONS POUR UNE REGION NOUVELLE AQUITAINE SOLIDAIRE ET VIVABLE 2021-2026 ». Fruit d'un important travail collectif, ce document s'ouvre sur la place du vivant et la santé globale, humaine, animale et des écosystèmes, et s'articule autour de 4 thématiques en lien avec les compétences du conseil régional : aménagement du territoire – mobilité et transports – éducation, formation, recherche - économie. Envoyées aux têtes de liste aux élections régionales, ces propositions ont été présentées en conférence de presse à Bordeaux le 18 mai 2021.



En octobre, FNE NA s'est jointe à plusieurs associations dans un communiqué de presse rejetant un projet de piscine à vagues artificielles, un « surfpark », à Castets, dans les Landes, projet non soutenable sur le plan écologique au regard des enjeux climatiques et de biodiversité.

Isabelle Loulmet

COMMUNIQUES INTERNES

A la suite de positions divergentes sur les modalités d'atteinte des objectifs d'amélioration de la gestion quantitative de l'eau, et de la circulation sur les réseaux sociaux de messages ciblant des personnes, le CA a souhaité rappeler dans un communiqué interne, diffusé à tous les membres de son réseau, son attachement au respect des personnes dans le débat public.

« France Nature Environnement Nouvelle-Aquitaine rappelle son attachement au débat démocratique, aux échanges argumentés, à l'ouverture et à l'écoute des autres, avec pour objet commun de toutes les associations de son réseau la protection du vivant et des écosystèmes, pour aujourd'hui et pour les générations à venir. »
Isabelle Loulmet

SENTINELLES DE LA NATURE



Depuis 2021, FNE NA déploie le dispositif Sentinelles de la nature de France Nature Environnement. Ce dispositif participatif multi-acteurs permet de faciliter le recueil, l'analyse et le traitement des signalements d'atteintes aux milieux naturels (les associations le faisaient déjà mais de façon diverses). Il permet également de repérer et valoriser les actions positives à l'environnement.

L'appropriation de cet outil cartographique par FNE NA ainsi que tout le travail méthodologique nécessaire se sont rapidement réalisés. FNE NA a également bénéficié du réseau FNE et des collègues des fédérations

engagées depuis longtemps : partage de connaissances et mutualisation des moyens.

En 2021, sans communication dédiée, Sentinelles a commencé à se faire connaître par les citoyens et citoyennes dans la région, avec 145 signalements d'atteintes et 59 d'initiatives favorables. L'outil a été présenté à nos différents partenaires (DREAL, ARBNA, CEN, OFB).

Limousin Nature Environnement et de Sources et Rivières du Limousin ont appuyé FNE NA notamment pour l'animation d'une partie du territoire, la communication, le traitement d'alertes, et ont apporté un appui juridique et technique. Des documents de communication, de méthodologie, des courriers type... ont été produits pour aider les référents. Le partenariat avec FNE Midi-Pyrénées sur le bassin Adour Garonne a permis l'extension plus rapide du dispositif.

L'objectif de structuration d'un réseau de référents et référentes territoriaux a lui aussi été bien mené. En effet, fin 2021, 8 référents et référentes territoriaux et locaux sont engagés dans le programme et sont accompagnés dans la mise en œuvre du dispositif et dans la gestion des alertes. Trois Comités de pilotage régionaux (COPIL) ont eu lieu. Le retour positif des référents a montré que l'outil est indispensable en termes d'archivage, de réception d'information plus fiables de la part des citoyens et citoyennes et d'efficacité de traitement des signalements.

Le programme a été soutenu par le Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine, FNE Midi-Pyrénées et l'Agence de l'Eau Adour-Garonne.

Cathy Mazerm et Moea Lartigau

ATELIERS D'ÉCHANGES

Un cycle de 8 ateliers proposé par FNE NA et LNE a été proposé entre septembre et décembre 2021 sur les thématiques de l'accès à l'information environnementale, la pollution lumineuse, les dépôts de déchets, les pesticides, les espaces et espèces protégées, le document stratégique de façade, le changement climatique, les chemins ruraux et l'eau en Nouvelle-Aquitaine.

Le programme a été riche, la qualité des intervenants a été remarquée et les participants et participantes venus de l'ensemble la région sont satisfaits et même reviennent...

Cathy Mazerm et Moea Lartigau

TENUE DE STAND

Festival International du Film Ornithologique

FNE Nouvelle-Aquitaine était présente le 28, 29 et 30 octobre au Festival International du Film Ornithologique afin de présenter les actions de FNE Nouvelle-Aquitaine dont le programme Sentinelles de la nature et d'inciter les citoyens à signaler sur l'outil et les programmes de biodiversité.

Un flyer a été créé pour cette occasion. FNE Nouvelle-Aquitaine a participé au quizz proposé par la Région Nouvelle-Aquitaine.

La plaquette Mulettes a été largement diffusée et a suscité l'intérêt du public.

Une centaine de personnes ont été contactées.



Ana Fantin – Moea Lartigau

FEDERALISME

FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT, NOTRE FEDERATION AU NATIONAL

Assemblée générale

L'assemblée générale s'est déroulée le 28 mai en visioconférence, avec une séquence de questions à la ministre de la transition écologique, Barbara Pompili. La révision des textes statutaires de FNE – statuts, règlement intérieur, charte - a été validée lors de l'assemblée générale extraordinaire du 29 mai.

Conférences des présidents

Deux conférences des présidents organisées par FNE ont eu lieu le 10 avril en visioconférence et le 13 novembre en mixte. Animées par Arnaud Schwartz, président de FNE, ces réunions offrent un riche tour des actualités des régions qui permet des échanges sur des problématiques communes et sur des dossiers ou

actualités nationales : communication de FNE, plan stratégique FNE 2030 assorti de plusieurs réunions en visioconférence, élections présidentielle et législatives 2022, transition énergétique, chantier bénévolat.

Séminaires des directeurs et directrices des associations membres de FNE

Deux séminaires des directeurs et directrices ont été organisés le 1^{er} et 2 juillet et le 20 octobre. Les thèmes abordés lors de ces réunions sont ensuite retranscrits dans le réseau associatif ou auprès des bénévoles. Un tour des actualités des fédérations est réalisé. Puis les thématiques suivantes sont abordées : le parcours des bénévoles, les systèmes d'informations et site internet, l'opération « Hérisson » de FNE, le mécénat, les ressources humaines, les financements etc...Une rencontre a été organisée avec la cheffe de bureau du ministère de la transition écologique.

Sentinelles au national

En 2021, des comités de pilotage élargis, des groupes de travail et une journée des référents ont été mis en place par FNE, avec l'animation de FNE Languedoc-Roussillon et FNE AURA à l'échelle nationale autour du projet Sentinelles. Ces instances ont permis aux associations volontaires, telles que FNE NA, de s'impliquer dans le déploiement et l'amélioration de l'outil. Cela a notamment été l'occasion pour nous de faire remonter plusieurs pistes d'amélioration de l'outil « Sentinelles de la nature », pistes identifiées par la coordinatrice, la référente Sentinelles de FNE NA et les référents territoriaux, par les membres du comité de pilotage mais aussi par les usagers.

Isabelle Loulmet – Moea Lartigau

ANIMATION DE NOTRE RESEAU

Rencontre avec notre réseau d'associations membres et affiliées

6 associations ont été rencontrées. A chaque rencontre, les missions de FNE NA sont présentées, il est demandé aux associations de mettre par écrit les points forts de FNE NA, les améliorations à apporter, les valeurs qu'ils souhaitent que FNE NA défende et de décrire le monde idéal de demain.

La matière récoltée servira à réaliser un futur projet associatif de FNE NA.

Moea Lartigau

Le réseau des directeurs et coordinateurs des associations adhérentes et affiliées



Créé en 2018, le réseau des directeurs et coordinateurs des associations adhérentes et affiliées de FNE NA s'est réuni deux fois en 2021, en présentiel et sur la journée entière, le 12 mai et le 29 novembre. Accueillant de nouveaux membres à la suite de changements au sein des associations, ces réunions ont permis à treize, puis dix-sept, directeurs et coordinateurs d'échanger.

Fonctionnement de la confédération régionale, projets naturalistes à venir et FEDER, mutualisation des outils, Sentinelles de la nature, convention collective et application de l'avenant 182, relations avec les partenaires, Responsabilité Sociétale des Organisations, ont rythmé les deux journées.

Isabelle Loulmet

Formation « Eviter, Réduire, Compenser »



Le 24 juin s'est tenue une formation en présentiel à Angoulême intitulée « Biodiversité : analyser la pleine application de la séquence Éviter-Réduire-Compenser dans les projets ». 12 personnes étaient présentes, en grande majorité des salariés d'associations qui pratiquent assez fréquemment la séquence « ERC » dans leur travail. La formation, extrêmement riche, a porté sur la réglementation et les enjeux de la séquence « ERC ». Un atelier pratique avec des études de cas a eu lieu l'après-midi. Une place a été laissée aux échanges, notamment sur des exemples concrets sur lesquels travaillent les associations.

Un bilan de la journée a été dressé et des demandes spécifiques ont été émises tels qu'approfondir les aspects « éviter » et « compenser », créer un groupe ERC à FNE NA, réunir les différents représentants des commissions départementales de la nature, des sites et des paysages afin de discuter des sujets traités et de faire émerger des besoins de formation. La formation a été appréciée des participants et nous remercions chaleureusement les intervenants (Stéphanie Morelle – FNE, Antoine Gatet – FNE et Xavier Louvert – Elyomis) !

Moea Lartigau

Commissions départementales et locales

Fiche présentation

Commission départementale de protection des espaces naturels, agricoles et forestiers (CDPENAF)

Ses objectifs

La CDPENAF est un des outils de la stratégie de lutte contre l'artificialisation des terres agricoles. Ce dispositif s'inscrit dans un développement du territoire par le maintien et le développement d'une agriculture pérenne.

Elle gagne de plus en plus d'importance en raison des politiques publiques d'aménagement du territoire et du droit de l'urbanisme qui visent à mieux contrôler la consommation d'espaces.

Lutte contre l'artificialisation des terres agricoles, naturelles et forestières

Gestion économe des ressources et de l'espace

Lutte contre l'étalement urbain

Satisfaction juste et équilibrée des besoins alimentaires

Préservation de la biodiversité et des continuités écologiques

Son rôle

Mise en place par la Loi d'Avenir pour l'Agriculture et la Forêt du 13 octobre 2014, elle remplace la Commission Départementale de Consommation des Espaces Agricoles (CDCEA). Outil de stratégie de lutte contre l'artificialisation des terres agricoles, naturelles et forestières (Naf), cette commission vise à réduire l'impact des documents de planification et de l'aménagement opérationnel sur ces espaces. Elle émet des avis concernant :

- la réduction des surfaces naturelles, forestières et à vocation ou à usage agricole
- les moyens de contribuer à la limitation de la consommation de ces espaces

Son rôle décisionnel s'est vu progressivement renforcé (avis conforme, auto-saisine sur tout projet entraînant une réduction des surfaces agricoles), et ses domaines de compétence se sont accrus. Elle a pour rôle d'écarter des autorisations concernées, à savoir les maires, les présidents et présidentes des EPCI compétents en matière d'urbanisme et les préfets et préfètes de département, dans une gestion durable des espaces.

Ses modalités de saisine

Avis obligatoire

- sur les projets de PLU hors périmètre d'un SCOT approuvé quand le PLU a pour conséquence une réduction des surfaces des espaces NAF
- sur les projets agricoles en zones NAF
- sur les dérogations qui ont pour conséquence une réduction des surfaces situées dans les espaces autres qu'urbanisés dans les communes soumise au règlement d'urbanisme
- elle procède également tous les cinq ans à un inventaire des fiches pouvant être réhabilités pour une activité agricole ou forestière...

Avis facultatif

Elle peut aussi demander à être consultée sur tout autre projet ou document d'aménagement ou d'urbanisme.

En revanche, elle ne peut émettre d'avis sur les projets de plans locaux d'urbanisme concernant des communes comprises dans le périmètre d'un schéma de cohérence territoriale approuvé après le 13 octobre 2014.

Les associations affiliées de FNE NA participent à de nombreuses commissions départementales. Un recensement de l'ensemble des bénévoles du réseau FNE NA s'est ainsi mis en place. Des fiches thématiques de chaque commission ont été créées, expliquant le fonctionnement et l'organisation interne de chaque commission. Destinées aux différents bénévoles mais aussi au grand public, elles seront mises sur le site Internet de FNE NA.

Le but de ce travail est avant tout de comprendre les potentiels besoins et appuis que FNE NA pourrait apporter à ce riche réseau de bénévoles. Pour ce faire, un questionnaire a donc été distribué à l'ensemble des bénévoles. La finalité de ce dernier sera d'apporter divers supports (base de données en commun, ateliers et formations sur des thématiques précises, charte du représentant ou de la représentante) pour aider les bénévoles dans leur représentation et de créer du lien entre eux. Un travail sera également réalisé autour de la thématique

de l'investissement des bénévoles dans ces commissions.

Ana Fantin

CONVAINCRE ET DEFENDRE

BIODIVERSITE



Référent : Serge Urbano

Personnes ressources : Alain Persuy, Philippe Barbedienne, Pierrick Marion, Marius Ruchon, Jean-Pierre Sardin, Sylvie Chatelus, Jean-Michel Passerault, Bruno Fillon, Nicolas Cotrel, Miguel Gailledrat, Matthieu Dorfiac, Gabriel Metegnier, Maxime Leuchtman, Christophe Coïc, Pierre Fantin, Jean-Jacques Rabache, Aurélie Carrière, Alexis Martineau, François Teyssié, David Naudon, Mylène Eschemann, Xavier Chevillot, Françoise Sire

Commission biodiversité

La commission biodiversité s'est réunie à trois reprises, les 24 février, 13 juillet et 26 octobre 2021.

Un compte-rendu a été produit à chaque fois et diffusé.

Parmi les points importants abordés lors de ces réunions :

➤ Réunion du 24 février 2021 :

- Stratégie des PNA en NA (DREAL) et rôle et objectifs des APNE ;
- Déclinaison de la SNAP en NA ;
- Données naturalistes à FNE NA ;
- Collaboration avec le CEN NA : Atlas Orthoptères ;
- ARB NA : convention ARB NA/FNE NA ;
- Plateforme revendicative de FNE NA pour les élections régionales ;
- Projet de « réserve libre » ;

➤ Réunion du 13 juillet 2021 :

- Projet de programmes biodiversité 2022 ;
- Valorisation des programmes biodiversité ;
- FAUNA (qui succède à l'OAFS) : réunion du 3 juin 2021, relations avec le réseau associatif et Faune NA
- FauneNA : finalisation de la charte ;
- Plateforme de restitution des données naturalistes ;
- Déclinaison de la SNAP en NA ;

➤ Réunion du 26 octobre 2021 :

- Déclinaison régionale du plan national d'actions en faveur des odonates
- Déclinaison régionale du plan d'actions en faveur des lépidoptères
- Rencontre CEN NA – FNE NA
- Stratégie nationale pour les aires protégées
- Stratégie régionale de la biodiversité
- Programmes de biodiversité FNE NA – NA
- Rencontre ARB NA – FNE NA
- Energies renouvelables
- Contrat d'engagement républicain

Serge Urbano, Nicolas Cotrel et Gabriel Metegnier

Les programmes régionaux biodiversité

Le 25 novembre 2020, le CA de FNE NA a validé les quatre programmes biodiversité portés par FNE NA en 2021, qui se décomposent comme suit, en montant demandé et obtenu.

Nom du programme 2021	Budget total		Région NA		DREAL NA		AEAG	
	Demandé	Obtenu	Demandé	Obtenu	Demandé	Obtenu	Demandé	Obtenu
Plan Régional d'Act ions Chiroptères Animat ion – Phase 4	30 475 €	30 475 €	20 475 €	20 475 €	10 000 €	10 000 €		
Plan Régional d'Act ions Chiroptères Mise en œuvre - Phase 3	20 000 €	20 000 €			20 000 €	20 000 €		
Chiroptères cavernicoles prioritaires - Phase 2	339 825 €	289 825 €	139 825 €	139 825 €	150 000 €	100 000 €		
Mulet tes – Phase 2	103 420 €	103 420 €	60 550 €	60 550 €	12 000 €	12 000 €	30 870 €	30 780 €
Total	493 720 €	443 720 €						

Les montants demandés atteignent près de 494.000 €, et ceux obtenus près de 444.000 €, soit une baisse de 10 %.

Les programmes ont été poursuivis techniquement avec succès, dont celui sur la phase 2 des Chiroptères cavernicoles prioritaires qui a demandé un investissement spécifique de FNE NA pour repréciser son organisation et sa réussite. 2022 devrait en voir l'aboutissement avec enfin l'établissement d'une convention adaptée aux enjeux entre FNE NA et l'Université de Lyon pour les années à venir.

Afin d'informer sur le déroulé et les résultats des programmes biodiversité 2021, leurs bilans figurent ci-après :

Serge Urbano et Moea Lartigau

Chiroptères Cavernicoles Prioritaires en Nouvelle-Aquitaine



Ce programme d'ampleur, porté par FNE NA, financé par la DREAL et la Région NA, mobilise l'ensemble des structures de Nouvelle-Aquitaine œuvrant pour les chiroptères. Plus d'une centaine de bénévoles ont participé à ce programme en 2021, principalement sur les actions de terrain (comptages été/hiver et opérations de capture). Au total, plus de 550 personnes ont contribué à ce programme depuis 2016.

Cette année, 33 sites ont été échantillonnés donnant lieu à la capture de 3600 chauves-souris appartenant à 16 espèces dont 1692

Grands rhinolophes, 794 Minioptères, 564 Murins à oreilles échancrées, 252 Rhinolophes euryales, 123 Grands murins, 8 Petits murins, etc.

Parmi elles, 2 733 ont été marquées à l'aide d'un transpondeur dont 757 Minioptères, 481 Murins à oreilles échancrées, 151 Rhinolophes euryales et 1344 Grands rhinolophes. 417 individus ont été contrôlés lors des captures (déjà porteurs d'un PIT) dont 18 Minioptères, 44 Murins à oreilles échancrées, 11 Rhinolophes euryales et 344 Grands rhinolophes.

Au total depuis 2016, 10 811 individus ont été marqués dont 8 256 GR, 1 097 Minioptères, 1 030 Murins à oreilles échancrées et 428 Rhinolophes euryales.

Lors de l'hiver 2020-2021, grâce à l'effort de prospection déployé, 28 740 Grands rhinolophes ont pu être "scannés" (afin de contrôler s'ils étaient porteurs d'une puce) sur 34 018 comptés et ce, au sein de 547 sites dans 25 départements !

Ce programme collabore avec différents laboratoires de recherche, dont le LBBE de l'université de Lyon qui en est le partenaire historique, tout comme le CEBC-CNRS/ULR à Chizé. Différents travaux sont en cours et concernent l'éco épidémiologie (dont les coronavirus), la toxicologie, les déplacements et l'écologie du paysage. Sur ce dernier point, un travail de thèse se poursuit et est entré dans sa troisième et dernière année.

Enfin, le film documentaire « L'écho du Grand rhinolophe », réalisé par les étudiants de l'IFFCAM, a été projeté en compétition lors du FIFO 2021.

Ce travail est coordonné par Nature-Environnement 17 et porté par FNE Nouvelle-Aquitaine.

Travail réalisé en partenariat avec Charente-Nature, Vienne Nature, Deux-Sèvres Nature Environnement, la LPO France, le Groupe Mammalogique et Herpétologique du Limousin, le Groupe Chiroptères Aquitaine, le CEN Aquitaine, Cistude Nature, le Labex ECOFECT (université Lyon I), le CBGP/INRA de Montpellier, et le CEBC-CNRS/ULR.

Maxime Leutchmann

Déclinaison régionale du Plan National d'Actions en faveur des Chiroptères

Depuis 2018, FNE NA anime et pilote la mise en œuvre des actions du PRAC Nouvelle-Aquitaine.

L'animation du PRAC NA est financée par la DREAL. La mise en œuvre de ses actions est financée par la Région Nouvelle-Aquitaine et la DREAL Nouvelle-Aquitaine.

L'année 2021, encore marquée par le contexte sanitaire, a été perturbée concernant la bonne réalisation de toutes les missions prévues dans le cadre du PRAC. Cependant, les animateurs territoriaux (GMHL, CEN NA et NE17 pour PCN), accompagnés de toutes les structures travaillant sur les chiroptères en région, ont travaillé sur les missions suivantes :

- Réflexions avec l'ANSES Nancy sur la mise en œuvre d'un projet d'étude des Lyssavirus et Coronavirus chez la Sérotine commune ;
- Accompagnement des projets d'APPB dans la Vienne (Aven de Mazaire et Grotte de Boisdichon), et projet de protection de la carrière de la Lustre (33) ;
- Organisation d'une journée d'information sur l'éolien et les chauves-souris à destination des services instructeurs de l'Etat (le 20/10) ;
- Suivi des dossiers éoliens, notamment du projet en mer au large d'Oléron ;
- Réponses aux sollicitations SOS Chauves-souris (plus de 400 sollicitations) et créations de nouveaux refuges (124 nouveaux refuges) ;
- Accompagnement des services de l'Etat pour la prise en compte des chiroptères dans les ouvrages d'art (travail avec la DIRCO, avec le CD16) ;
- Restauration d'un plancher pour pérenniser l'occupation d'une grange par une colonie de chauves-souris au Busseau (79) ;
- Organisation d'une journée d'échanges pour la prise en compte des chiroptères en forêt (le 15/03) et travail sur un document cadre.

Le PNA en faveur des Chiroptères a été validé en 2016 par l'Etat. Ce PNA, d'une durée de 10 ans (2016-2025) est animé par la Fédération des Conservatoires d'Espaces Naturels (FCEN). Sa déclinaison en Nouvelle-Aquitaine est pilotée par FNE Nouvelle-Aquitaine.

Le PRAC NA a ainsi été validé en décembre 2018. Son animation territoriale a été déléguée au CEN Nouvelle-Aquitaine pour l'ex-Aquitaine, au GMHL pour l'ex-Limousin et à Nature-Environnement 17 pour l'ex-Poitou-Charentes.



Grand murin (*Myotis myotis*) - © MAXIME LEUCHTMANN, NE17

Mulettes en Nouvelle-Aquitaine

En 2020, le réseau associatif de FNE Nouvelle-Aquitaine a lancé un projet sur les Mulettes de la région. Ce projet s'est poursuivi en 2021, avec pour objectif de mettre en place et d'animer un réseau d'observateurs dans les départements de la Nouvelle-Aquitaine pour qu'à terme nos connaissances sur ce groupe indicateur de la qualité des milieux aquatiques soit plus importantes. Les associations seront alors en capacité de pouvoir envisager des actions dans le cadre d'un éventuel prochain plan national concernant les espèces de bivalves ou d'accompagner les gestionnaires des cours d'eau pour une prise en compte de ces espèces patrimoniales.

Une nouvelle journée de formation pour les techniciens des associations participantes a été organisée ainsi que des journées de sensibilisation et de formation auprès des bénévoles et des partenaires techniques. Les nouvelles prospections menées dans les départements ont permis notamment d'identifier de nouvelles stations de Mulette perlière, de Mulette épaisse et d'Anodonte comprimée. Une plaquette de sensibilisation a été élaborée et diffusée au sein de nos réseaux et une affiche est actuellement sous presse pour une édition début 2022.

Ce programme est réalisé grâce au soutien financier du Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine, de la DREAL Nouvelle-Aquitaine, de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne et grâce au partenariat de l'OFB.

Miguel Gailledrat

Programmes biodiversité 2022

En fin d'année 2021, après de nombreux échanges, ajustements et démarches, les projets de programmes biodiversité 2022 sont stabilisés et se décomposent comme suit pour les montants demandés. Ils ont été approuvés par le Conseil d'Administration de FNE NA en décembre 2022.

Nom du programme 2022	Budget total	Région	DREAL	AEAG	FEDER
Plan Régional d'Actions Chiroptères – Animation Phase 5	20 000	/	20 000	/	/
Plan Régional d'Actions Chiroptères – Mise en œuvre Phase 4	36 500	26 500	10 000	/	/
Chiroptères cavernicoles prioritaires - Phase 3	231 990	20 000	100 000	/	111 990
Mulette Phase 3	134 230	84 750	10 000	39 480	/
Micromammifères Phase 1	99 600	89 600	10 000	/	/
TOTAL	522 320	220 850	150 000	39 480	111 990

La décision a été prise par vote du bureau de FNE NA du 14 décembre 2021 d'avoir recours pour la première fois aux fonds européens (FEDER) pour co-financer la phase 3 du programme Chiroptères cavernicoles prioritaires pour un montant d'une hauteur de près de 112.000 €.

Serge Urbano, Nicolas Cotrel, Gabriel Metegnier et Moea Lartigau

Perspectives

Pour l'avenir, pour le bon déroulement et la réussite des programmes régionaux biodiversité l'attention devrait notamment porter sur :

- la mise à la signature des conventions de maîtrise d'ouvrage et dans la foulée de celles de maîtrises d'œuvre avant la fin du premier trimestre de l'année de réalisation (l'année N), en prévoyant pour la délicate partie budgétaire, un budget prévisionnel en capacité d'être finalisé ensuite par avenant ;
- l'anticipation des projets de programmes régionaux en les préparant à partir du premier semestre de l'année N – 1, afin que les projets soient stabilisés sereinement pour la fin de l'année N – 1, voir approuvé par le CA de FNE NA à cette date ;
- la visibilité budgétaire et stratégique à donner aux programmes biodiversité portés par FNE NA, tant pour leur apport aux politiques publiques et au projet associatif de FNE NA que pour leur articulation avec d'autres programmes associatifs ;
- la dimension complémentaire à donner aux programmes régionaux biodiversité, surtout axés sur la connaissance, la conservation, avec une dimension mobilisation collective, afin de justifier des demandes

- de subventions et d'inscrire les programmes dans la contribution à répondre aux enjeux d'effondrement de la biodiversité et aux politiques publiques concernées ;
- l'affichage des programmes régionaux biodiversité portés par FNE NA ou par des fédérations/associations membres, afin d'affirmer la communauté associative réunie au sein de FNE NA et leur objectifs communs de connaissance et de conservation, ceci via des temps forts collectifs, la mise en ligne de ces projets ainsi qu'une brochure, notamment en dressant le bilan des actions de connaissance et de conservation réalisées et en présentant les associations engagées ;
 - la contribution collective des associations de FNE NA à la stratégie de création d'aires protégées au regard de l'objectif d'un programme d'action territorial pour la région ;
 - La finalité de la commission biodiversité en distinguant la préparation des programmes régionaux biodiversité et le plaidoyer qu'elle porterait en matière de protection de la biodiversité et de réactions aux atteintes dont elle ferait l'objet ;
 - la coordination entre les membres du réseau FNE NA représentant FNE NA ou des fédérations ou des associations membres dans les instances régionales concernées par la biodiversité, comme notamment le CESER NA, le CRB NA, le CSRPN NA, l'ARB NA, FAUNA, FauneNA, ...

Serge Urbano

Elections régionales et biodiversité

FNE NA a produit à l'occasion des élections régionales de juin 2021 une plateforme revendicative adoptée par son CA le 7 avril 2021, avec une large partie consacrée à la biodiversité et au patrimoine naturel.

La partie concernant la biodiversité et le patrimoine naturel a matière à servir de référence quant au positionnement de FNE NA.

Serge Urbano

Stratégie Régionale biodiversité en Nouvelle-Aquitaine

FNE NA a produit pour le projet de SRB NA une note de positionnement adoptée par son CA le 17 novembre 2021 et diffusée à l'ARB NA (mandatée par l'État et la RNA pour produire le projet de SRB NA).

La note de positionnement de FNE NA sur la SRB NA devrait servir de référence quant au positionnement de FNE NA sur le projet de SRB NA, tant au cours de sa phase de construction que lors de son évaluation finale.

Serge Urbano

Réseau de la haie et de l'arbre champêtre

Représentant : Dominique Deboise

On constate une prise de conscience du rôle de l'« arbre hors forêt », sous toutes ses formes dans nos paysages, et on le doit beaucoup à l'action résolue de l'association Prom'haies. Sous cette appellation « arbre hors forêt », il y a bien sûr les « haies », saccagées par la politique de remembrement d'autrefois, mais on peut citer également les vergers, les arbres isolés, les alignements au bord des routes, la liste n'est pas limitative. On parle aussi d'agroforesterie.

Le 9 novembre, FNE-NA a participé à une réunion de multiples acteurs de l'« arbre hors forêt » pour essayer de répondre à cette question : faut-il créer un « Pôle Arbre » en Nouvelle Aquitaine ? L'action est d'ailleurs encouragée par la Région. Une initiative a déjà vu le jour pour créer une fédération régionale de l'Afac (Association Française des Arbres Champêtres), réunissant les acteurs de terrain de l'agroforesterie mais celle-ci, de par sa nature, ne permettrait pas de fédérer tous les intervenants identifiés.

FNE NA accompagnera bien sûr toute initiative visant à promouvoir la protection de la nature, cependant on peut s'interroger sur cette organisation en « poupées gigognes » qui risque d'affecter la lisibilité de l'ensemble : qui sera finalement le bon interlocuteur, pour qui, et pour quelle responsabilité ?

Notre conviction est que « l'arbre hors forêt » est un support élémentaire de biodiversité, en lien ou non avec une continuité écologique. C'est également un élément d'identité paysagère, il est à l'intersection entre un maillage écologique et un ensemble paysager singulier. C'est par cette double mission (continuité biologique et paysage) qu'il justifierait sa promotion, et la raison d'être d'un « Pôle régional Arbre hors-forêt ». Cela implique d'une part que les acteurs de terrain s'accordent sur un objectif commun. D'autre part, les acteurs institutionnels doivent se donner un objectif clair et apporter les moyens nécessaires afin de préserver les continuités écologiques en prise directe sur les réservoirs de biodiversités (réserves naturelles terrestres ou marines, forêts).

Dominique Deboise

AGRICULTURE



Référent : Bertrand Garreau

Personnes ressources : Michel Fourches, Jacques Brie, Daniel Delestre, Georges Cingal, Pierre Guy, Andrée Rouffet-Pinon, Sylvie Nony

CROPSAV (Comité Régional d'Orientation de la Politique Sanitaire Animale et Végétale)

Représentant : Michel Fourches

Personnes ressources : Jacques Brie, Bertrand Garreau

Aucune réunion n'a eu lieu en 2021.

Michel Fourches

COREAMR (Commission Régionale de l'Economie Agricole et du Monde Rural)

Représentant : Michel Fourches

Personne suppléante : Bertrand Garreau

Seule la CRAEC (sous-commission de la COREAMR) s'est réunie en 2021 pour fournir un avis sur les modalités de l'appel à projet pour les MAEC (Mesures Agro Environnementales et Climatiques) campagne 2020. Le cahier des charges envisagé à l'échelle Nouvelle-Aquitaine a été envoyé aux représentants de la CRAEC. Cet avis est consultatif, l'autorité de gestion reste décisionnaire sur les critères retenus.

Michel Fourches

PARN (Programme d'Actions Régionales Nitrates)

Représentant : Andrée Rouffet-Pinon

Personnes ressources : Jacques Brie, Thierry Alezine, Elisabeth Arnauld, Sylvie Nony

Ce programme est une déclinaison du programme d'actions national (PAN) qui vise notamment à contenir le taux de nitrates dans les eaux, en maîtrisant les épandages et en favorisant les infrastructures qui absorbent les nitrates. Un nouveau plan PAN 7 et PAR 7 est en préparation.

Plusieurs groupes techniques de concertation, animés par DREAL et DRAAF, se sont tenus les 11 mai, 18 juin, 8 octobre, 4 et 25 novembre, 9 décembre. L'objectif est d'arriver à l'adoption du Plan National Nitrates 7 pour septembre 2022.

Le bilan qui a été fait est alarmant. Par exemple, le maintien sur le bassin Loire-Bretagne d'une majorité de secteurs en zone vulnérable aux nitrates, les indicateurs sur la qualité de l'eau superficielle, souterraine, des sols, laissent au contraire penser qu'il faudrait augmenter de façon significative les mesures à prendre.

Sylvie Nony et Jacques Brie

Trophées de l'agroécologie

Chaque année, FNE NA est sollicitée afin d'émettre un avis sur les candidatures régionales d'exploitations réalisant des actions en faveur de l'agroécologie aux trophées de l'agroécologie nationaux.

En 2021, FNE NA a donné un avis défavorable à l'unique candidature présentée.

Bertrand Garreau

Haute Valeur Environnementale

FNE NA a été sollicitée pour donner son avis lors d'une consultation publique sur les critères de sélection des dossiers en vue d'obtenir le soutien des fonds FEADER dans le cadre du plan végétal environnement. FNE NA déplore la confusion qui est entretenue dans la formulation des critères entre « projet porté par une exploitation engagée dans le mode de production biologique » et « projet porté par une exploitation engagée dans une certification HVE3 ». C'est pourquoi FNE NA prône que les aides financières publiques doivent être ciblées sur la conversion et le maintien de l'agriculture biologique. La Région Nouvelle-Aquitaine doit prioriser ses appuis financiers et soutenir l'agriculture biologique, en réponse aux attentes citoyennes d'une offre locale tant que la révision du référentiel HVE3 -prévue en 2023- ne sera pas aboutie.

Bertrand Garreau – Michel Fourches

FORET



Référente : Colette Gouanelle.

Personnes ressources : Michel Galliot, Didier Canteloup, Maxime Blanchet, Philippe Barbedienne, Georges Cingal, Alain Persuy, Bertrand Garreau, Alexis Ducouso

CRFB (Commission Régionale Forêt Bois)

Représentants : Colette Gouanelle et Michel Galliot

5 février : participation à la réunion avec le DRAFF, à la demande de FNE NA, sur le sujet forêt-bois

Participants pour la DRAAF : Philippe de Guénin (DRAAF), Benoît Lavigne (adjoint - antenne de Bordeaux), Nathalie Fabre (chef du service forêt - Bois), Véronique Trichet (adjointe à l'unité sécurité sanitaire - production végétale)

Pour FNE NA : Isabelle Loulmet, Colette Gouanelle, Philippe Barbedienne, Bertrand Garreau

Après un exposé des missions de la DRAAF, par M. de Guénin, ont été abordés successivement : la mise en œuvre du PRFB, notamment avec le rôle de la CRFB dans l'élaboration du SRGS et les garanties du respect des préconisations concernant l'environnement. *M.de Guénin s'est montré affable et conscient des enjeux environnementaux actuels. Néanmoins il paraît clair qu'il soutient la sylviculture intensive du pin, ce qui est assez logique vu la place de l'économie dans les préoccupations de son ministère et l'importance des rapports qu'il a avec les représentants de la filière forêt-bois.*

21 janvier : consultation électronique sur une modification du projet d'arrêté concernant les matériels forestiers de reproduction, c'est à dire les essences forestières utilisables pour des plantations.

Cette modification étant mineure, et pour ne pas donner l'impression que nous cautionnions cet arrêté auquel nous avons donné un avis défavorable en décembre 2020, les représentants de FNENA se sont abstenus.

18 Mars :réunion de concertation concernant le Schéma Régional de Gestion Sylvicole de Nouvelle-Aquitaine.

Intervention sur la nécessité de préserver certaines forêts, réservoirs de biodiversité : vieilles forêts, ripisylves qui disparaissent...de ne pas tout enrésiner. Une note réassemblant les remarques de FNENA a été adressée à la DRAAF (disponible sur le site internet de FNENA).

6 avril : participation à la réunion plénière de la CRFB

FNE NA a fait un certain nombre de remarques et de demandes concernant le schéma régional de dessertes forestières (SRDF) (pistes forestières), formalisées au cours.

4 novembre : entretien avec le CRPF

La réunion a porté sur le schéma régional de dessertes forestières.

19 novembre : réunion plénière de la CRFB

FNENA a produit des remarques sur les indicateurs de suivi du PRFB : questions sur les impacts des chemins de dessertes et remarques sur la contribution de la CRFB aux assises de la forêt.

Décembre : lors du renouvellement des membres de la commission, FNE NA a désigné Michel Galliot et Bertrand Garreau comme représentants à cette commission.

Colette Gouanelle et Michel Galliot

EAU



Référent : Jacques Brie

Personnes ressources : Thierry Alezine, François Lefebvre, Elisabeth Arnauld, Patrick Point, Jean-Louis Jollivet, Jean-Marie Bourry, Jean-Louis Demarcq, Jean-Pierre Lafitte, Andrée Rouffet-Pinon, Annick Benazech, Aurore Carlot, Marion Fourtune

FNE Nouvelle-Aquitaine s'est investie et a été représentée dans différents webinaires et instances relatives aux ressources en eau.

Notre document de base sur la politique de l'eau écrit en 2017 à l'attention des pouvoirs publics est toujours d'actualité. A cela s'ajoute la position commune des représentants des Associations de Protection de la Nature et de l'Environnement au Comité de bassin Adour-Garonne sur la gestion quantitative, les barrages, bassines et autres retenues publiée le 1^{er} juin 2021.

Dans les Comités de bassin Adour Garonne et Loire-Bretagne FNE NA est représentée par Mme Annick Benazech dans le Comité de bassin Adour-Garonne et par Mme Andrée Rouffet-Pinon dans le Comité de bassin Loire-Bretagne.

Comité de bassin Loire-Bretagne

Peu de personnes connaissent le rôle des représentants au comité de bassin. FNE NA siège dans le collège des non économiques. Il y a plusieurs collèges : les élus, les industriels, les non économiques qui se partagent entre les agriculteurs et les associations. FNE NA est bien présente. Il y a aussi l'UFC que choisir et autres défenseurs des consommateurs, les CEN, l'UDAF, les pêcheurs.

Ce comité compte plusieurs commissions. Je siège dans les commissions planification, inondation, programme, budget et évaluation.

Un moment fort de l'année a été le vote pour le SDAGE de 2021 à 2027.

Les sujets traités sont la bonne qualité de l'eau, la continuation écologique, les nitrates, les zones vulnérables aux nitrates...

Un groupe de travail avec les différentes FNE régionales concernées par le Bassin Adour-Garonne a été mis en place afin d'assurer une coordination dans la prise de décision.

Révision des SDAGE Adour-Garonne et Loire-Bretagne

La révision des SDAGE Adour-Garonne et Loire-Bretagne a pris fin le 31 décembre 2021 pour une application depuis le 1^{er} janvier 2022 des nouveaux SDAGE pour 6 ans. Toutes nos associations sont concernées par cette nouvelle planification de la gestion de l'eau. Nous avons suivi le projet de SDAGE Adour-Garonne avec FNE Midi-Pyrénées.

Plusieurs réunions en visio-conférence, organisées par FNE Midi-Pyrénées, ont permis de faire des propositions dans le cadre de la révision des SDAGE, les 8 avril, 28 juin, 3, 13 et 25 novembre. Nous avons suivi le forum organisé par l'Agence de l'eau Adour-Garonne sur cette révision qui s'est tenu le 28 avril.

Le stockage de l'eau

Particulièrement médiatisé dans le Poitou-Charentes, le stockage de l'eau par des « réserves de substitution » n'en finit pas de provoquer conflits et poursuites judiciaires. Faut-il y voir une incapacité à poser des bases saines d'échanges ? Les missions déployées par l'Etat sur ce thème ont-elles bien pris la mesure des enjeux alors que l'Etat a demandé que des représentants de la CNDP participent à certaines réunions des comités de territoire ?

Pour FNE NA, les retenues d'eau existantes ont montré que les ouvrages construits ont plutôt fait augmenter les volumes d'irrigation.

Une vraie démesure avec des projets de 24 réserves en Charente-Maritime, 16 en Deux-Sèvres, 41 en Vienne et dernièrement 9 en Charente...

Nous avons demandé depuis longtemps aux pouvoirs publics que les critères de gestion des réserves de substitution soient définis et rendus publics, que le principe de substitution soit précisé, le mode de détermination des seuils d'arrêt de remplissage soit transparent et que ces critères soient établis en concertation et fondés sur le principe de protection des milieux et adaptés à la période de remplissage.

Nous avons participé le 15 juin au webinaire de FNE sur les PTGE (Projet de territoire sur la gestion de l'eau).

CLE du SAGE Charente

Nous représentons FNE NA au sein de la CLE du SAGE Charente, et avons participé à 3 séances, respectivement les 23 mars, 26 avril et 5 juillet soit en visio-conférence, soit en présentiel.

Changement climatique

Nous avons participé à 2 conférences sur « Charente 2050 » respectivement les 8 juin, et 26 novembre.

Santé-environnement

Ce thème nous semble majeur, nous avons participé en visio-conférence sur la qualité de l'eau potable dans le cadre du PRSE les 15 janvier et 10 septembre.

Groupe de travail

Enfin, toujours ouverts au dialogue, nous avons participé à un groupe de travail restreint pour échanger de façon libre et constructive, avec l'Agence de l'eau, la DREAL, et des agriculteurs : évolution réelle du modèle agricole ? Prise en compte prioritaire des ressources pour l'eau potable ?

Jacques Brie et Andrée Rouffet-Pinon

PROJET « STYGOFAUNE »



Niphargus admiraulti (©JF CART - SEPANSO)

Référent : Thierry Alezine

Avril 2022 correspondra à la fin de la première année du programme Stygofaune, porté et réalisé par la SEPANSO Aquitaine avec le soutien de FNE Nouvelle-Aquitaine.

Pour rappel, ce programme a pour objectifs de dresser un inventaire de la faune aquatique souterraine (i.e. stygofaune) sur les deux anciennes régions de l'Aquitaine et du Limousin (en complément de l'étude réalisée par Poitou-Charentes Nature en Poitou-Charentes) et d'appréhender la relation entre la présence de cette faune dans ses habitats naturels et la qualité des eaux souterraines.

Cette première année du programme a bénéficié du soutien financier de l'Europe (fonds européens FEDER), du Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine, du Conseil Départemental de la Gironde, de la DREAL Nouvelle-Aquitaine, de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne et de la Fondation Léa Nature / 1% For The Planet.

Elle a permis la mise en œuvre de différents partenariats (dont celui avec le Comité Spéléologique Régional de Nouvelle-Aquitaine qui a fait l'objet d'un accord-cadre) ainsi que le choix de prestataires de service pour réaliser les différents objectifs du programme.

Elle a surtout permis l'inventaire de la stygofaune sur l'ensemble du territoire de l'ancienne région du Limousin (près de 70 sites investigués aussi différents que des cavités naturelles, des anciennes mines, des aqueducs souterrains, des sources, puits et forages) avec l'aide d'un stagiaire M1 de l'université de Poitiers (Erwann Drujont) et de nombreux partenaires (GMHL, CEN Nouvelle-Aquitaine, Comités Départementaux de Spéléologie, Société Géologique du Limousin, etc.).

Le milieu hyporhéique (sous-écoulement) de bon nombre de rivières du Limousin a également été prospecté avec l'aide de deux chercheurs du LEHNA (Laboratoire d'Écologie des Hydrosystèmes Naturels et Anthropisés de l'université de Lyon 1), Christophe Douady et Florian Malard.

En termes de sensibilisation et de communication, un film documentaire sur le programme Stygofaune en Nouvelle-Aquitaine ainsi qu'un site web, en cours de finalisation, seront présentés lors d'une conférence de restitution, début avril 2022.

Au-delà de cette date, l'année 2 du programme sera consacrée à l'analyse des premiers résultats acquis et à l'extension de l'inventaire stygofaune aux départements de la Dordogne, de la Gironde et du Lot-et-Garonne.

Thierry Alezine et François Lefebvre

LITTORAL ET DOMAINE MARITIME



Référente : Marie-Dominique Monbrun

Personnes ressources : Serge Urbano, Bruno Toison, Laurent Soulier, Isabelle Loulmet, Jean-Marie Froidefond, Michel Botella, Pierrick Marion, René Barthe, Dominique Chevillon, Monique Hyvernaud, Sophie Huberson

Document stratégique de façade sud-atlantique

Les documents stratégiques de façade (DSF) mettent en œuvre la stratégie nationale pour la mer et le littoral (SNML). Ces documents déclinent sur chaque façade de l'Hexagone la politique maritime de la France. Celle-ci doit notamment prendre en compte la préservation du milieu marin, le développement économique des activités maritimes et littorales, et favoriser une gestion intégrée entre la terre et la mer.

Un premier volet stratégique du DSF Sud Atlantique comprenant la situation de l'existant ainsi que la définition d'objectifs stratégiques du point de vue environnemental, économique, et social a été approuvé par arrêté préfectoral en octobre 2019. Lors de la consultation publique préalable à cette décision, FNE NA avait exprimé un avis défavorable, soulignant, à ce stade d'élaboration du DSF, la prise en compte insuffisante des impacts des activités humaines sur le bon état écologique, notamment les impacts cumulés, des cibles imprécises ou laxistes, l'absence de réserves halieutiques, et l'absence de stratégie pour sensibiliser le grand public.

FNE NA a saisi à nouveau l'opportunité de la consultation ouverte au public jusqu'au 20 août 2021, sur les compléments apportés au premier volet (addendum, dérogations) et sur le second volet opérationnel (plan d'actions) pour compléter, préciser, réaffirmer et partager ses positions.

Eolien en mer

Le thème de l'éolien en mer est particulièrement étudié au sein de FNE NA, et s'articule notamment autour du groupe thématique Mer et Littoral (MD Monbrun). La Nouvelle-Aquitaine est concernée par cette thématique avec le projet éolien à Oléron. S'étant déjà positionnée sur le DSF à plusieurs reprises, FNE NA s'est également impliquée lors du débat public intitulé « Parc éolien en mer au large de la Nouvelle-Aquitaine » qui s'est déroulé du 30 septembre 2021 à fin février 2022.

Lors des différentes réunions, FNE NA a alerté sur l'importance de revoir le Document Stratégique de Façade sud Atlantique pour évaluer les zones propices ou non à l'implantation d'éoliennes, et rappelé la jurisprudence de l'Union Européenne sur l'évitement de l'éolien dans les zones Natura 2 000. L'invisibilité de la biodiversité dans les documents et les débats proposés au public a aussi été soulignée.

Finalement, tout au long de ce projet, les membres de FNE NA ont mis en avant l'enjeu majeur local de la protection de la biodiversité, le manque de moyens du conseil scientifique ainsi que l'historique des fondements de la désignation des sites Natura 2000 et l'évolution de la stratégie de l'Etat. Le but étant de faire porter la voix de la défense de l'environnement au sein de tels projets énergétiques.

Marie-Dominique Monbrun, Isabelle Loulmet et Ana Fantin

CLIMAT / AIR / ENERGIE



Référent : Michel Galliot

Personnes ressources : Daniel Delestre, Michel Teissier, Alain Persuy, Marie-Legend

Les débats concernant les projets éolien au large d'Oléron et photovoltaïque à Saucats ont largement mobilisé la confédération en 2022. Il reste un besoin de réflexion sur le thème de l'énergie pour mutualiser une position sur ce sujet.

Concernant la qualité de l'air, FNENA est maintenant membre de l'ATMO Nouvelle-Aquitaine. Michel Galliot est membre du bureau de cette association au titre de Limousin Nature Environnement. On peut relever le caractère très technique du travail de cette association, très encadrée par la loi et qui peut sembler sous la tutelle du ministère et de la DREAL. Le poids des associations dans la gouvernance et le programme de travail est faible, notre présence permet cependant d'avoir des informations utiles.

Michel Galliot

27 janvier 2021 : visio-conférence **Photovoltaïque et biodiversité**. Objectif : apporter des éléments factuels sur l'impact des centrales photovoltaïques sur la biodiversité. Ils reposent sur l'analyse des effets BAI (Before/After Intervention) de 111 parcs photovoltaïques situés en Provence-Alpes-Côte-d'Azur, Occitanie et Nouvelle-Aquitaine. Les rapports les plus nombreux concernent la flore, les lépidoptères, papillons de jour, les reptiles et les oiseaux. Les résultats pour la flore montrent que l'effet sur la richesse spécifique est **très favorable** dans des contextes initialement dégradés (exemple en Nouvelle Aquitaine en cas de reconquête sur milieux pauvres initialement (sylviculture intensive du pin maritime ou du maïs) et **négligé** lorsque le milieu initial est à forte valeur patrimoniale.

Michel Teissier

Méthanisation

Référent : Michel Teissier

26 mars 2021 : visio-conférence sur la méthanisation, pour préparer la réponse collective de FNE-NA à la Consultation publique lancée par le Ministère. Avec la participation de Christian Geay, Marie Legrand, Michel Fourches, Isabelle Loulmet, Michel Teissier. Elle aboutit à 3 réflexions, publiées dans le texte présenté sur le site de FNE-NA :

- *La fuite en avant vers les cultures dédiées à la production d'énergie entraîne des risques pour la conservation des sols et le maintien du potentiel de production alimentaire.*
- *Les porteurs de projet doivent s'appuyer sur une démarche de développement local avec les citoyens, communes et tous les acteurs du territoire*
- *Le développement actuel est celui d'un système agricole mondialisé particulièrement néfaste pour les agriculteurs, les animaux, les consommateurs et l'environnement.*

Michel Teissier

Commission Régionale d'Aides de l'ADEME

Représentante : Marie Legrand

Les CRA, commissions régionales d'aide de l'ADEME, ont donné lieu comme programmé à sept réunions en 2021 ; elles se sont tenues en visioconférences sur les trois sites de Bordeaux, Limoges, Poitiers mis en réseau, formule habituelle avant la crise sanitaire. Réunions les 4 février, 8 avril, 20 mai, 17 juin, 14 septembre, 14 octobre, 16 novembre ; seule la réunion du 17 juin s'est faite de manière dématérialisée par des votes à distance. J'ai participé à toutes ces CRA sauf celle de février et en ai transmis les comptes rendus à la présidente de FNE NA.

Les dossiers de méthanisation sont ceux qui donnent le plus lieu à débat. Un dossier en Dordogne proposait jusqu'à 60% d'apport en CIVEs. J'ai voté contre tous les projets faisant appel à trop de productions végétales dédiées et CIVEs. Le fait marquant de 2021 est la chute libre de la fréquentation des membres de la CRA à ces commissions pour aboutir en novembre à six présents sur 12. Face à cette situation, Lionel Poitevin directeur de l'ADEME NA a proposé en octobre de présenter en 2022 des sujets spécifiques lors des CRA et de faire un retour sur les installations de méthanisation financées. Premier sujet spécifique, les CIVEs préparé par la DRAAF.

Il faut souligner l'intérêt du dispositif des COT, contrats d'objectifs territoriaux climat, air, énergie, économie circulaire, une formule très adaptée à la spécificité des territoires ; quatre ont été votés à la dernière CRA pour un montant de 350 000 euros par contrat.

Marie Legrand

TRANSPORTS - MOBILITES



Personnes ressources : Georges Cingal, Jean-Louis Jollivet, Daniel Lagorce

Aéroports et environnement

Référent : Daniel Lagorce

Le groupe thématique Transport Aérien, Aéroports et Environnement s'est réuni 3 fois en visioconférence (27 avril, 06 aout et 08 octobre).

4 lettres de présentation ont été rédigées sur le bruit, l'air et la Commission Consultative Environnementale.

Bilan 2021

Les participants du groupe sont principalement des adhérents de la SEPANSO et représentant les aéroports de Pau, Biarritz et Bordeaux. La première réunion nous a permis de faire connaissance. Puis, les sujets traités concernent principalement les problèmes du bruit générés par les avions militaires (Pau, Mérignac, Cazaux, Mont de Marsan) et civil pour la plate-forme de Biarritz et Mérignac. Une incitation a été faite afin de participer à la Commission Consultative Environnementale.

Dans la gestion du bruit des avions militaires, il a été préconisé une diffusion d'informations sur l'exposition des riverains au bruit des avions.

Un blog a été créé : <https://tanafne.over-blog.com> et 4 lettres d'informations ont été rédigées pour présenter le sujet, sur le bruit, sur l'air et sur les commissions consultatives environnementales.

Projet 2022

Rencontrer, faire découvrir, inciter, les associations à siéger dans les CCE pour les départements : Charente, Creuse, Dordogne, Corrèze, Vienne, Haute-vienne, Deux-sèvres, Lot-et-garonne

Daniel Lagorce

EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT (EEDD)



Référente : Cathy Mazerm

Personnes ressources : Michel Hortolan, Véronique Bauget

Photos: EEDD à travers le réseau: Découverte nature au fil de l'eau , animation avec "Planète Précieuse" en partenariat avec le GRAINE, Concours d'éloquence ExpOSE sur les ODD "Quel monde pour 2030?" en partenariat avec le RADSI Nouvelle Aquitaine.

L'année 2021, après une année 2020 délicate, a été également fortement impactée par le contexte covid: tant pour nos actions d'EEDD, qu'au niveau du moral des équipes. Malgré tout, les associations se sont adaptées en mettant en place de nouvelles méthodes de travail, en ré-inventant des façons de travailler et en imaginant de nouveaux outils : cela a pu se faire grâce à l'engagement des salariés et des administrateurs du réseau.

FNE NA a organisé et animé 8 ateliers en partenariat avec Limousin Nature Environnement et Sources et Rivières au dernier semestre 2021 sur des thématiques variées (accès à l'information environnementale, espaces et espèces protégées pesticides, eau en Nouvelle-Aquitaine...) avec le soutien d'intervenants bénévoles de notre réseau ou de partenaires que nous remercions. La participation a été au rendez-vous (20 à 30 personnes en moyenne). C'est donc un vrai besoin et une action à développer, en étant attentif aux besoins des associations du réseau de FNE.

FNE NA travaille en partenariat notamment avec le GRAINE Nouvelle Aquitaine, réseau régional des acteurs de l'éducation à l'environnement et au développement durable. Elle participe à **l'administration du GRAINE NA** (4 CA et AG). Elle y représente les associations FNE actrices de la sensibilisation et de l'éducation en complément et en articulation avec leurs actions d'étude, de défense et préservation de la nature et de l'environnement.

FNE NA et ses associations se sont investies dans les **Rencontres Régionales de l'EEDD "Osons bousculer nos pratiques"** qui, de report en report, ont eu lieu en visio le 31 mars. Cette journée venait en complément des ateliers visio de présentation des pratiques qui se sont tenus fin 2020 et ont été valorisés dans le "Plumes d'Orfée" sorti en février 2021 que nous vous recommandons, et où vous trouverez, entre autres, de drôles d'oiseaux !

FNE NA participe au **Directoire du réseau "Education et Sensibilisation à l'Environnement et à la**

Nature "(ESEN) de France Nature Environnement qui permet d'échanger avec les autres régions et de porter l'EEDD au sein de notre mouvement.

Un très important travail de soutien et de portage politique de l'EEDD anime la grande majorité des GRAINE de France. Un travail identique va devoir être mené prochainement en Nouvelle Aquitaine.

Cathy Mazerm et Véronique Bauget

Pour plus d'information sur le réseau ESEN ou les actions du GRAINE NA, il est toujours possible de nous contacter ou de recevoir les informations en direct en s'inscrivant au réseau ESEN, ou en adhérant au GRAINE.

JURIDIQUE



Référent : Antoine Gatet

Personnes ressources : Daniel Delestre, Alain Boussarie, Jean Bernaben

Dans le cadre de la mise en place d'un « pôle régional environnement » (PRE) au sein de chaque cour d'appel, le nouveau Procureur général de la cour d'appel de Bordeaux a invité les associations agréées pour la protection de la nature et de l'environnement à un échange, le 16 septembre, avec la Présidente de la cour d'appel et des magistrates et magistrats. Était présente l'inspection générale de la justice (le ministère de la justice) qui a rédigé le **rapport « Une justice pour l'environnement »**, à l'origine de ces PRE et avec qui FNE a travaillé pour rendre réelle cette proposition soutenue depuis longtemps par le mouvement.

Ce PRE sera compétent sur les territoires de la Charente, de la Gironde et de la Dordogne. Bordeaux fait partie des 3 cours d'appel préfiguratrices, avec Amiens et Caen.

Pour FNE Nouvelle-Aquitaine, ont participé sa présidente, sa vice-présidente, sa coordinatrice et son référent juridique, Antoine Gatet. La Sepanso Aquitaine était représentée par son président. Maître François Ruffié, qui travaille avec les associations Charente Nature, Sepanso Aquitaine, Gironde et Dordogne, était présent. Après une présentation de l'ambition du projet, qui vise à traiter les dossiers importants et complexes, les associations ont fait valoir leurs attentes, notamment un renforcement de la place des parties civiles et des liens avec les parquets, un accès à l'information plein et entier, des moyens pour la justice de traiter tous les

dossiers, y compris les dossiers locaux qui ne remonteront pas au PRE. Cet après-midi d'échanges marque la reconnaissance des associations de protection de la nature et de l'environnement comme acteurs des dossiers judiciaires.

Antoine Gatet

SANTE – ENVIRONNEMENT



Référente : Isabelle Loulmet

Personnes ressources : Yvan Tricart, Roland Caigneaux, Sylvie Caillaud, Alain Boussarie, Daniel Lagorce, Alain Chabrolle, Andrée Rouffet-Pinon, Anne Couvez

CRSA (Conférence Régionale de Santé et d'Autonomie)

Représentant : Isabelle Loulmet

La Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie (CRSA) est une **instance de concertation et de démocratie sanitaire**. Elle est **positionnée aux côtés de l'ARS** et peut participer, par sa réflexion et ses avis, à l'élaboration et à la mise en œuvre de la politique de santé en région.

En octobre 2021, la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie (CRSA) de la Nouvelle-Aquitaine a été renouvelée pour une durée de 5 ans. Michel Levasseur qui y représentait FNE NA, n'a pas souhaité poursuivre son mandat. Il a été remplacé par Isabelle Loulmet, avec deux suppléantes, Andrée Rouffet-Pinon et Anne Couvez, du GRAINE NA.

La CRSA est organisée autour d'une assemblée plénière (120 membres) et d'une commission permanente (15 membres). François Alla, praticien hospitalier au CHU de Bordeaux a été élu président à la plénière d'octobre. Il est investi sur les champs de la prévention et de la promotion de la santé.

La CRSA est aussi composée de 4 commissions spécialisées, dont la **commission spécialisée prévention**

où siège la représentante des APNE.

Le programme de travail de la nouvelle CRSA est en cours de construction Le bilan de la mandature précédente (2016-2021) affiche 28 avis rendus dont 17 en auto-saisine.

Michel Levasseur et Isabelle Loulmet

Plan national santé environnement 4 – Groupe Santé

Le [4ème PNSE](#) "un environnement, une santé" (2021-2025) a été lancé en mai 2021. Il est copiloté par les ministères des Solidarités et de la Santé et de la Transition écologique.

L'élaboration de ce quatrième plan national a mis en évidence le rôle du **groupe santé environnement (GSE)** en tant qu'instance nationale chargée du suivi et de l'orientation des actions du PNSE. Il est composé en collèges : parlementaires, collectivités territoriales, associations, organisations syndicales, entreprises, personnalités qualifiées et professionnels du système de santé, État. **FNE fait partie du collège des associations.**

Les membres du GSE sont répartis en 4 groupes de suivi : formation-information-sensibilisation / données-recherche / réduction des risques / une seule santé. Isabelle Loulmet représente FNE dans le **groupe formation-information-sensibilisation**, qui s'est réuni une première fois le 22 octobre 2021 en visioconférence pour une séance d'installation.

Ce groupe a pour mission le suivi de 8 actions du PNSE 4, avec possibilité de formuler des recommandations. Un questionnaire sur la priorisation du suivi des actions a été envoyé aux membres du groupe fin 2021. Il en ressort une priorité pour l'action de formation des professionnels de santé, avec un souhait d'élargissement à d'autres professions, puis l'action de formation des élus et celle de la sensibilisation des jeunes.

Isabelle Loulmet

CESER NOUVELLE-AQUITAINE

Référente : Isabelle Loulmet

Représentants : Ludovic Jomier puis Geneviève Albert-Roulhac, pour Limousin Nature Environnement – Philippe Barbedienne pour la Sepanso Aquitaine – Isabelle Loulmet pour Poitou-Charentes Nature.

Un changement de représentant de la LNE a eu lieu au 1^{er} novembre 2021 : Geneviève Albert-Roulhac a remplacé Ludovic Jomier.

En 2021 le CESER s'est réuni 8 fois en séance plénière et 1 séminaire a eu lieu en juin à Biarritz. Le changement de présidence en février a vu Emmanuelle Fournayron succéder à Dominique Chevillon, qui ne se représentait pas et a démissionné en janvier 2022.

L'adoption du rapport « **Pour un nouveau pacte social – Réaliser la nécessaire transformation agroécologique en Nouvelle-Aquitaine** » a suscité un vif débat, des représentants du monde agricole contestant le rapport auxquels nombre d'entre eux ont été cependant associés. La famille environnement a fait une intervention commune pour regretter cette attitude contraire à l'esprit de dialogue et de concertation au sein du CESER, pour souligner la qualité du travail et pour rappeler la dimension culturelle nécessaire pour tout changement.

Le CESER a apporté une **contribution sur la Stratégie Nationale Biodiversité**, et la famille environnement a fait une intervention commune appuyant sur deux points : l'écart entre les intentions et les réalités des politiques mises en œuvre, et la nécessité de métamorphoser nos façons d'habiter la « zone critique ».

Le CESER s'est exprimé sur les questions énergétiques et sur le Grand Projet ferroviaire du Sud-Ouest (GPSO). Ces deux expressions ont été adoptées.

Le rapport « **Les patrimoines, leviers de développement des territoires** », fruit d'une auto-saisine proposée en commission 2 par Marylise Ortiz, directrice de l'association Sites et Cités remarquables et Isabelle Loulmet, a été adopté en séance plénière de décembre et va être présenté en externe et diffusé en 2022.

Le travail des représentants de nos fédérations s'appuie sur **les membres de nos associations** qui, par leurs compétences et expertises, nourrissent leur travail dans les commissions et aux séances plénières.

Isabelle Loulmet, Ludovic Jomier, Geneviève Albert-Roulhac et Philippe Barbedienne

RELATIONS EXTERIEURES

RENDEZ-VOUS INSTITUTIONNELS

Rencontres avec la Préfète de Région

Instituées en 2018, les rencontres avec le Préfet, puis la Préfète de région se sont poursuivies en 2021, à deux reprises.

Le 10 juin, la délégation de FNE NA a rencontré Fabienne Buccio et exposé ses propositions pour une région solidaire et vivable pour les élections régionales, ainsi que le projet Sentinelles de la nature. Il a été souligné nos inquiétudes vis-à-vis de nos militants après l'agression du président de la Sepanso Landes. Les sujets de la GPSO et des dérives d'installations de méthanisation peu respectueuses de l'environnement ont été abordés.

Le 9 décembre, la réunion a débuté à nouveau sur une alerte concernant les menaces à l'encontre du

représentant de la Sepanso à l'issue du procès dans l'affaire du barrage de Caussade. Les échanges ont porté le projet de l'A147, les débats publics d'Horizeo et de l'éolien en mer Oléron, le GPSO, et s'est conclu sur notre position vis-à-vis du changement de statut de l'ARB NA.

Isabelle Loulmet

Rencontre avec des élus régionaux

Le 8 novembre, à Bordeaux, Isabelle Loulmet, Daniel Delestre et Moea Lartigau ont rencontré le vice-président du Conseil Régional à la biodiversité, la transition énergétique et écologique. Guillaume Riou, accompagné de ses services, a insisté sur la nécessité d'innover quant au modèle économique des associations. Le projet Sentinelles de la nature lui a été présenté.

Isabelle Loulmet

NOTRE REPRESENTATION DANS DES ASSOCIATIONS

ARB (Agence Régionale de la Biodiversité) en nouvelle-aquitaine

Représentante : Isabelle Loulmet

Représentants des fédérations : Michel Galliot Limousin Nature Environnement – Alain Persuy Poitou-Charentes Nature – Serge Urbano SEPANSO Aquitaine.

Représentante : Isabelle Loulmet

Représentants des fédérations : Michel Galliot Limousin Nature Environnement – Alain Persuy Poitou-Charentes Nature – Serge Urbano Sepanso Aquitaine.

FNE NA assure l'animation du collège 3, regroupant les associations de protection de la nature et de l'environnement, d'éducation à l'environnement, de médiation scientifique, et les associations œuvrant pour la biodiversité domestique et cultivée. Disposant de 8 places au conseil d'administration, représentant 20 % des votes, le collège 3 est au complet.

La gouvernance et le rôle de cette association, voulus par la Région, ont continué à être débattus tout au long de 2021.

Fin 2019, une convention cadre Etat-Région-ARB NA a été signée, avec parmi les objectifs : mettre en place dans les deux ans une « ARB NA 2.0 » coconstruite avec l'État, dont l'Office Français de la Biodiversité et la DREAL NA, absents de la gouvernance à ce jour. Un Comité de suivi de la convention a été créé, avec un représentant de chaque collège. Il s'est réuni à deux reprises en 2021, en février et en juin, et a travaillé sur les missions socles de l'ARB NA et les différentes hypothèses d'évolution du statut. La position du collège 3

des associations n'a pas varié depuis l'origine quant à la nécessité d'intégrer l'Etat dans la gouvernance de l'ARB NA, tout en revendiquant sa juste place dans le conseil d'administration de la future ARB NA.

FNE NA sur la base d'une note informative de novembre 2021 a pris la décision suivante quant à l'**évolution statutaire de l'ARB NA** :

« Nous saluons la création de l'ARB NA pour développer de l'animation, de l'expertise et de la communication sur les enjeux liés à la biodiversité en Nouvelle-Aquitaine.

Les enjeux d'érosion de la biodiversité qui s'intensifient nécessitent une ARB NA associant pleinement et officiellement les deux acteurs majeurs régionaux en matière de biodiversité, la Région NA et l'État, en s'articulant officiellement avec le dispositif national des ARB en lien avec l'État, via l'OFB.

L'évolution statutaire de l'ARB NA, en s'emparant de l'outil EPCE, peut être un moyen d'y répondre.

Nous formulons les attentes suivantes :

- composer un CA de l'ARB NA intégrant les têtes de réseau des associations de protection de la nature et de l'éducation à l'environnement

- instituer un comité d'orientation en appui au CA de l'ARB NA, pour maintenir la collégialité, préparer les décisions du CA et être un lieu de débat et d'échanges.

Un forum des acteurs, ouvert aux non-membres, pourrait renforcer l'influence et l'impact que l'ARB NA doit développer sur les enjeux et les solutions liés à la biodiversité en Nouvelle-Aquitaine. »

L'évolution statutaire de l'ARB NA va constituer un enjeu majeur en 2022 pour la communauté associative, quant à sa présence représentative dans la gouvernance de la future ARB NA et aux actions ambitieuses et concrètes en faveur de la biodiversité qui y seront menées, en lien, en tant qu'établissement public, avec le Comité régional de la biodiversité.

Le nouveau site de l'ARB NA offre une visibilité dynamique aux actions de l'agence et de tous ses membres : <https://www.biodiversite-nouvelle-aquitaine.fr/>

Les **2èmes Assises régionales de la biodiversité** ont eu lieu les 24 et 25 septembre 2021. La journée du 24 septembre, à l'hôtel de région de Bordeaux, a notamment proposé un focus sur la biodiversité marine avec l'intervention de Laurent Soulier, directeur scientifique du [CAPENA](#) ([diaporama](#)), et s'est terminée par une table ronde sur notre relation à la nature, avec le témoignage de Sandra Laborde, de Nature Environnement 17, responsable de Projets Espaces Naturels à la [R.N.R de la Massonne](#). Les associations de notre réseau ont largement participé à la journée du samedi 25 septembre, assurant la réussite de ces assises.

Concernant l'élaboration de la **Stratégie Régionale de la Biodiversité** (SRB), pilotée par la Région et l'Etat, dont la conduite de projet a été confiée à l'ARB NA : la phase 1 (réalisation du diagnostic et détermination des enjeux régionaux) a été finalisée. Les APNE ont fortement participé aux différents échanges pour faire valoir leur point de vue et demander une réelle prise en compte des enjeux de biodiversité, notamment à travers les objectifs stratégiques retenus, et en s'interrogeant sur des constats dressés et sur le contenu et la portée des futures actions déclinant les objectifs stratégiques.

Pour la phase 2 (organisation de la concertation régionale et identification des actions de la SRB), le

calendrier et la méthode seraient à revoir. La question se pose aussi de son articulation, d'une part, avec la Stratégie Nationale de la Biodiversité 2030 en cours de finalisation, et d'autre part, avec la Stratégie Nationale des Aires Protégées 2030 inscrite dans la loi « Climat et résilience » d'août 2021 et de son Plan d'Action 2021/2023 présenté en janvier 2021.

Isabelle Loulmet, Alain Persuy, Serge Urbano, Michel Galliot

CEN NA (Conservatoire des Espaces Naturels de Nouvelle-Aquitaine)

Représentante : Sylvie Chatelus

4 conseils d'administrations se sont déroulés en 2021, tous en visioconférence. L'assemblée générale, à laquelle je n'ai pas pu participer, a eu lieu le 18 septembre.

Au cours du **1^{er} CA du 17 mars** la stratégie du réseau des CEN a été présentée par Christophe Lépine, Président de la Fédération des CEN. La SEPANSO Aquitaine a fait remarquer que la stratégie fédérale oubliait la dimension de la complémentarité avec les APNE et leurs structures représentatives. Il a précisé qu'au niveau national un projet de convention cadre entre FNE et le réseau des conservatoires était en cours étant donné la complémentarité des acteurs. Il a aussi rappelé que les CEN ne sont pas des structures militantes en dehors de la gestion de leurs sites.

Le budget prévisionnel 2021 a été approuvé. Il est sensiblement égal à celui de 2020. Il s'élève à 12 506 130 €. La part de la Région NA est de 55 % car cela intègre une subvention de 2 M € (sur 10 M€ de prévus) destinées aux acquisitions dans le cadre de NéoTerra.

C'est à l'occasion de la présence dans le budget prévisionnel d'un projet de portage de l'Atlas Orthoptères de Nouvelle-Aquitaine, que FNE NA, appuyée par la SEPANSO Aquitaine, a fait une déclaration pour demander une coordination et une complémentarité renforcées entre les APNE et le CEN NA, avec des réunions techniques régulières dès la conception des projets et des actions impliquant conjointement les structures.

Le **CA du 10 juin** a été l'occasion de présenter le travail à réaliser pour la configuration du CS Nouvelle-Aquitaine. La mission du groupe de travail mis en place est d'harmoniser les 3 CST, de mettre en place un CST plénier et de ne pas perdre les expertises locales. Il est composé de 10 personnes, les 3 présidents des CST, 2 personnes de chaque site et 3 administrateurs (S.Urbano pour l'Aquitaine, A. Cordon pour le Limousin et P. Sauvage pour le Poitou-Charentes).

Un groupe de travail a également été mis en place pour produire le premier PAQ (Plan d'Actions Quinquennal) 2022/2026 du CEN NA, composé notamment, en plus du bureau et des salariés dédiés du CEN NA, de JJ Blanchon (président du CST), et d'administrateurs volontaires, G Métégnyer, N De Pracontal et S Urbano. Les CEN font l'objet d'un agrément dédié, sur une période déterminée, de l'État et de la Région reposant nécessairement sur la présentation de leur PAQ suivant le L 411-11 et le D 414-30 et 31 du code de

l'environnement. Le projet de PAQ 2022/2026 du CEN NA sera communiqué pour avis à l'État et à la Région, avant approbation début 2022 en CA.

Les CTER (Comités TERritoriaux au sens de l'article 17 des statuts du CEN NA) ont aussi été évoqués dans le cadre de la reprise en main de la communication. Emmener les CTER sur le terrain et/ou produire un document inspiré par celui produit par le CTER de la Corrèze pour répondre à la crise sanitaire, pourraient avoir un rôle pour informer les adhérents et en attirer de nouveaux. D'ailleurs, suite à la demande de la SEPANSO Aquitaine, l'enveloppe budgétaire prévue pour l'animation des CTER dans le budget prévisionnel 2022 pourrait augmenter en fonction de l'évolution de la situation sanitaire.

Lors du **CA du 1^{er} septembre**, le bilan foncier du CEN NA a été présenté dans le rapport d'activité 2020. Il est de 4500 ha en acquisition avec 600 sites maîtrisés en propriété. En 2020, 1100 ha ont été acquis dont 834 ha via Néo Terra (76%). Dans les Landes il y a peu d'acquisitions, mais un partenariat se construit dans le temps.

De 2020 à fin 2021, 1600 ha ont été acquis dans le cadre de Néo Terra (+ 25 % depuis 2020). L'apport du financement par Néo-Terra est décisif (10 millions €) pour accentuer la maîtrise foncière du CEN NA (objectif de 2.500 ha), notamment dans les régions en peine, comme l'ex Aquitaine, et revenir au cœur de métier des CEN, la protection du patrimoine naturel par la maîtrise foncière ou d'usage.

Un groupe de travail composé d'administrateurs et de salariés sera mis en place pour engager une réflexion sur les mesures compensatoires et leurs réalisations car le CEN NA est beaucoup sollicité (projets éoliens, photovoltaïques, grandes infrastructures régionales, etc...).

Le 27 octobre 2021, une convention cadre de partenariat a été signée entre le CEN NA et « *Deux Sèvres Nature Environnement* » lors du FIFO de Ménégoûte, au regard de leur historique d'actions menées en Deux-Sèvres.

Le budget prévisionnel 2022, présenté au **CA du 17 décembre**, est de 11 575 232 € (légèrement inférieur à celui de 2020) avec un budget de fonctionnement structurel de 1 570 000 € (participation de l'État constante=70 000 € et dotation de fonctionnement de la Région Nouvelle-Aquitaine=1 500 000€). Pour la maîtrise foncière, il y a une enveloppe de Néo Terra de 2 000 000 €. Le choix a été fait de moins solliciter les fonds européens.

Des amendements au CR de CA ont été demandés par la SEPANSO Aquitaine concernant le libellé du BP 2022 concernant le PNA Libellules et le projet d'Atlas Orthoptères.

Une convention cadre 2022-2024 va être signée entre l'aéroport de Bordeaux et le CEN NA. Cette convention de partenariat a pour objectif d'accompagner l'aéroport sur la prise en compte de la biodiversité dans ses emprises et a suscité des débats sur la finalité et la nature du partenariat, traduits par un vote partagé (9 pour et 6 abstentions).

Le CEN NA compte 121 salariés pour 12 départements. Un tour des antennes et des services avec quelques administrateurs et le Président a été réalisé pour aller à leur rencontre avec comme objectif de répondre aux questions qu'ils se posent. Ces rencontres ont permis de constater que les salariés étaient en difficulté,

surtout dans les antennes transversales et aussi du fait du passage d'une association à taille humaine à une grosse structure. Il a été décidé de faire appel au DLA et de rester à l'écoute des équipes. Des actions rapides ont été menées pour commencer à résoudre les problèmes.

Quelques remarques :

L'augmentation des surfaces acquises par le CEN NA dans le cadre de Néo Terra pose la question de leur gestion et des moyens nécessaires, notamment budgétaires, et du devenir du patrimoine foncier. Des propositions seront faites en 2022.

La mise en place des CTER (Comités Territoriaux) a été perturbée par la situation sanitaire mais plus de précisions sont nécessaires au sujet de leur fonctionnement ainsi que de leurs besoins pour fonctionner. Leur mise en place devrait mettre du lien entre les adhérents de chacun des 12 départements et d'être en complémentarité des antennes départementales.

Face à la souffrance au travail de certains salariés et, apparemment, d'un certain malaise général, il faudra rapidement y répondre et travailler pour une meilleure organisation du CEN NA.

L'attente du projet d'intervention foncière du CEN NA, en réflexion depuis 2020, et du projet d'organigramme stabilisé à valider prochainement en CA.

La complémentarité entre le CEN et FNE NA soutenue au niveau de leurs gouvernances respectives aurait matière à se concrétiser à travers des conventions de collaborations sur des actions concrètes de terrain réunissant et renforçant les deux associations.

Sylvie Chatelus, Serge Urbano et Nicolas Cotrel

Mouvement Associatif Nouvelle-Aquitaine (MANA)

Représentants : Isabelle Loulmet et Cathy Mazerm – suppléants : Michel Galliot et Moea Lartigau.

L'appartenance de FNE NA au Mouvement Associatif Nouvelle-Aquitaine marque notre investissement pour faire valoir le fait associatif et permet de porter la parole des APNE au sein de cette organisation. Nous sommes présents au CA et au bureau, Isabelle Loulmet occupant sur le poste de secrétaire.

Nous avons participé à la construction du plaidoyer pour les élections régionales de juin 2021 qui a été envoyé à toutes les têtes de liste aux élections régionales.

Le dispositif d'accompagnement de la vie associative locale, sous la houlette de l'Etat, a été mis en place, et des associations ont été retenues comme coordinatrices dans chaque département.

Le MANA a lancé fin 2021 une consultation auprès des acteurs associatifs et des partenaires sur les enjeux

de connaissance en région, et le lancement d'une démarche d'observation, avec pour cible les têtes de réseaux, structures d'appui aux associations, services de l'Etat et des collectivités territoriales. Résultat à exploiter en 2022.

Les échanges avec la Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire, dont fait partie le MANA, se poursuivent, notamment sur le sujet de l'observatoire de la vie associative.

A la suite du vote de la loi du 24 août 2021 confortant le respect des principes de la République, qui instaure le contrat d'engagement républicain, le Mouvement associatif s'est impliqué pour expliquer les conséquences de cette loi pour les associations. Il a rappelé la nécessité de construire avec les associations une relation de confiance et non de défiance pour faire vivre la démocratie. Le MANA a relayé ces informations auprès de ses membres, par webinaire, communiqués de presse.

Isabelle Loulmet, Cathy Mazerm, Michel Galliot et Moea Lartigau

NOS PARTENAIRES

Ligue pour la Protection des Oiseaux Nouvelle-Aquitaine (LPO NA)

Pour mémoire, FNE NA et la LPO ont signé un mémorandum le 30 mars 2020, afin d'officialiser et d'organiser leurs relations.

Une réunion de suivi s'est déroulée le 10 décembre 2021, avec à l'ordre du jour :

- Evolution en cours du paysage régional (ARB, CEN, etc.)
- Chantiers et projets en cours et à venir (Transports LGV-GPSO, EnR Oléron, EnRHorizeo, etc.)
- Relations de notre communauté associative avec FaunNA
- Déploiement en NA du programme "Hot spots" et de son articulation avec la SNAP en NA.

Les échanges se poursuivent également via le comité de pilotage Faune NA, notamment au regard de l'outil biolovision déployé sur tout le territoire.

Serge Urbano

FNE Midi-Pyrenees

Les deux Présidentes, Cécile Argentin pour Midi Pyrénées et Isabelle Loulmet pour Nouvelle-Aquitaine ont signé en 2021 une convention de coopération. La convention porte particulièrement sur la protection de l'eau, à l'échelle du bassin Adour Garonne. Elle prévoit aussi un renforcement des efforts communs pour le déploiement de l'opération Sentinelles de la nature, qui permet de valoriser les bonnes pratiques pour la transition écologique, et de signaler et traiter les atteintes à l'environnement.

“Mieux agir, ensemble, concrètement”, les deux fédérations l'affirment : face aux défis du dérèglement climatique et de l'effondrement de la biodiversité, la coopération et la solidarité entre associations sont incontournables.

Le travail concret se poursuit, avec par exemple l'organisation de formations en commun la défense de vraies solutions alternatives face aux sécheresses, un dialogue constant avec les bénévoles des territoires, etc.

Cette signature a pu se concrétiser grâce à l'engagement des administrateurs, administratrices et salariées référentes dans les deux structures, et avec le soutien financier de l'Agence de l'Eau Adour Garonne, ainsi que des Conseils Régionaux Nouvelle Aquitaine et Occitanie.

Isabelle Loulmet

Office Français de la Biodiversité Nouvelle-Aquitaine (OFB NA)

Le directeur de l'Office Français de la Biodiversité en Nouvelle-Aquitaine, Nicolas Surugue, accompagné du directeur adjoint, Didier Labat, ont reçu une délégation de FNE NA le 15 novembre à Bordeaux. Le principe de réunions régulières a été acté.

Après une présentation des deux structures, les échanges ont porté sur le **Document Stratégique de Façade sud-atlantique**, les deux Parcs naturels marins, de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis et du bassin d'Arcachon, étant rattachés à l'OFB NA. Le sujet de la gestion des **données naturalistes** a été abordé, sujet sensible pour nos associations naturalistes. D'autres sujets ont été abordés : l'évolution du statut de l'ARB NA et la formation des agents des réserves nationales naturelles associatives au commissionnement.

Isabelle Loulmet, Daniel Delestre, Serge Urbano

Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL)

Une réunion avec le chef du service du patrimoine naturel de la DREAL Nouvelle-Aquitaine, Fabrice Cytermann, et son adjointe, Bénédicte Guérinel, a eu lieu en simultané à Bordeaux et Poitiers le 16 novembre.

Le processus piloté par la DREAL concernant l'établissement d'une **cartographie des zones favorables au développement éolien terrestre** a été présenté. La phase interne est en cours et la concertation avec les acteurs devrait débuter début 2022.

La **déclinaison territoriale de la Stratégie nationale des aires protégées 2020-2030** a été exposée, avec des Plans d'action territoriaux triennaux, portés conjointement par l'Etat et le Conseil régional, et pour la mer, avec le Préfet coordonnateur de la façade sud-atlantique.

La Nouvelle-Aquitaine, avec 23% d'aires protégées dont 0,5% en zone forte, doit participer aux objectifs nationaux de 30% d'aires protégées dont 10% en zone forte.

D'autres sujets ont été abordés tel que l'évolution du statut de l'ARB NA.

Isabelle Loulmet, Daniel Delestre, Serge Urbano et Pierrick Marion

ANNEXES

Annexe 1 – 2021 : Liste des réunions auxquelles a participé ou organisé FNE Nouvelle-Aquitaine

Représentants

AF	Ana Fantin	IL	Isabelle Loulmet	ME	Mylène Eschemann
AG	Antoine Gatet	Jbe	Jean Bernaben	MF	Michel Fourches
AM	Alexis Martineau	JB	Jacques Brie	MG	Michel Galliot
AP	Alain Persuy	JCL	Jean-Claude Lagrabette	MigG	Miguel Gailledrat
ARP	Andrée Rouffet-Pinon	JED	Jacques-Eloi Duffaut	MH	Monique Hyvernaud
BF	Bruno Fillon	JJR	Jean-Jacques Rabache	Mla	MoeaLartigau
BT	Bruno Toison	JLD	Jean-Louis Demarcq	ML	Michel Levasseur
BG	Bertrand Garreau	JMB	Jean-Marie Bourry	MaL	Marie Legrand
CC	Christophe Coïc	JMP	Jean-Michel Passerault	MT	Michel Teissier
CD	Christian Dupuis	JPS	Jean-Pierre Sardin	NC	Nicolas Cotrel
CG	Colette Gouanelle	KW	Klaus Waldeck	PB	Philippe Barbedienne
CM	Cathy Mazerm	LJ	LudovicJomier	PJDB	Pascale Jean Dit-Berthelot
DC	Dominique Chevillon	LS	Laurent Soulier	PP	Patrick Picaud
DDe	Dominique Deboise	MD	Matthieu Dorfiac	RC	Romain Chambord
DD	Daniel Delestre	MB	Maxime Blanchet	SC	Sylvie Chatelus
DL	Daniel Lagorce	MLeu	Maxime Leutchmann	SU	Serge Urbano
FT	François Teyssié	MiB	MichèlleBetin	TA	Thierry Alezine
FS	Françoise Sire	Mbo	Michel Botella	XC	Xavier Chevillot
GM	Gabriel Metegnier	MDM	Marie-Dominique Monbrun		

Date	Réunion	Représentants
6 janvier	Partenariat FNE Midi-Pyrénées – Visioconférence	IL+MG
7 janvier	Stratégie Régionale de la Biodiversité – Groupe agriculture	BG
8 janvier	Stratégie Régionale de la Biodiversité – Groupe forêt	AP+BG
13 janvier	Bureau ARB NA – Visioconférence	IL
14 janvier	Bureau du MANA	IL
14 janvier	OFB Solutions fondées sur la nature	IL+SU
15 janvier	Présentation Prédateurs GMHL	IL+SU+GM
18 janvier	Partenariat FNE Midi-Pyrénées – Visioconférence	IL+MG
21 janvier	FNE – COPIL national Sentinelles de la nature	CM
21 janvier	CRFB – Consultation électronique	MG+CG
26 janvier	Rencontre avec l'association Société Entomologique du Limousin – visioconférence	IL + MG
27 janvier	Région NA – Photovoltaïque et biodiversité – visioconférence	MT + IL
28 janvier	CRAEC – Visioconférence	MF + MG
1 ^{er} février	DREAL NA – Visioconférence	IL
4 février	Comité de bassin Loire Bretagne	ARP
5 février	DRAAF – Bordeaux	IL+CG+BG+PB
9 février	ARB NA – Convention FNE NA	IL+AP+MG
10 février	Comité de bassin Loire Bretagne– Formation	ARP
12 février	MANA – Bureau	IL
17 février	DREAL NA – Visioconférence	IL
19 février	ARB NA – Comité de suivi	IL
22 février	FNE – Conférence des présidents	IL+DD
22 février	MANA – CA	IL
11 mars	Comité de Bassin Loire Bretagne – Commission inondation	ARP
12 mars	GRAINE NA – les ateliers du GRAINE	CM+Mla
12 mars	Bureau ARB NA – Visioconférence	IL
15 mars	Sentinelles de la nature	CM+LJ+Mla
17 mars	CEN NA – CA	SC
18 mars	DRAAF – SRGS	CG

19 mars	ARB NA – CA	MG
22 mars	CRB – SRB – Visioconférence	IL+MaL
22 mars	COMINA – Loire Bretagne	ARP
23 mars	SAGE Charente	JLD
26 mars	ARB NA – Comité de suivi	IL
26 mars	FNE NA – Groupe de travail Méthanisation	IL+CG+Mla+MT
26 mars	Mouvement Associatif Nouvelle-Aquitaine – Visioconférence	Mla
31 mars	Rencontres Régionales EEDD	CM+VB
31 mars	Commission Loire Moyenne – Loire Bretagne	ARP
1 ^{er} avril	ARB NA – assises régionales de la biodiversité – visioconférence	MG
1 ^{er} avril	ORDEC – Visioconférence	CM
1 ^{er} avril	Commission Creuse Vienne	ARP
2 avril	RNR Venduire	JPS
2 avril	Mouvement Associatif Nouvelle-Aquitaine – CA – Visioconférence	IL
6 avril	Comité de bassin Loire Bretagne	ARP
6 avril	CRFB	MG
9 avril	GRAINE – AG	IL
10 avril	FNE – Conférence des présidents	IL
19 avril	OCLAESP	IL+CM+AG+Mla+MG
13 avril	CPDP – Eolien en mer	IL+MG+SU+MDM+Mla
20 avril	FEADER – Consultation électronique HVE	BG+IL+SN
21 avril	FNE NA – Commission biodiversité	IL+AP+PM+SC+BF+SC+NC+FT+ MigG+MD+ME+Mleu+XC+CC+G M
22 avril	MANA – CA	IL
26 avril	SAGE Charente	JLD
26 et 29 avril	FEDER – Visioconférence	IL
27 avril	FNE NA – Aéroport et Environnement	DL+Mbo+JCL+Mla
30 avril	MANA – AG	IL
30 avril	LPO – FNE NA	CM+IL+MG+DD+Mla
9 mai	SDAGE Adour-Garonne	JB
11 mai	FNE NA – Groupe Mer et Littoral – Visioconférence	MDM+IL+LS+MG+

		PM+PP+BT+MH
12 mai	Réunion directeurs-directrices associations affiliées FNE NA	MigG +FT+NC+ME+PF+AF+JJR+IL+C M+FS+Mla
18 mai	COPTec – Visioconférence	MT
18 mai	FNE NA – Conférence de presse Bordeaux	MG+IL
21 mai	Mouvement Associatif Nouvelle-Aquitaine – Bureau – Visioconférence	IL
25 mai	FNE NA – COPIl Sentinelles régional	CM + Mla + GM
27 mai	DRAAF- Zones Vulnérables aux nitrates – Vote voie électronique	JB+IL
28 et 29 mai	FNE – Assemblée générale	IL+AG+CM+Mla
1 ^{er} juin	Commission évaluation – Loire Bretagne	ARP
2 juin	CA GRAINE NA	VB
3 juin	CRB – Votre électronique DSF	MG+MDM+SU+DC
3 juin	CEN NA – Conseil d'Administration	SC
4 juin	FNE NA – Groupe de travail Mer et littoral	MDM+IL+Mla+LS+PM+Mbo+DC+ MG+PP+BT+MH
4 juin	CAE	MF
8 juin	FNE NA – Groupe de travail Aéroport et Environnement	DL+JCL
10 juin	Préfecture de Région– Bordeaux	IL+PB+Mla
10 juin	CEN NA – CA	SC
11 juin	SINP– Visioconférence	Mla+GM+CC
11 juin	FNE – Santé Environnement	IL
14 juin	MANA –CA – Visioconférence	IL
15 juin	Région NA – Poitiers	IL + Mla
18 juin	DREAL – ZAR	JB
22 juin	FNE NA – Groupe de travail Mer et littoral	MDM+IL+Mla+LS+PM+SU
24 juin	AG PCN – Saint-Loup-Lamairé	IL
29 juin	ATMO – Assemblée générale	MG
29 juin	COPIl Chemins de desserte forestière	CG
30 juin	CRB – Votre électronique DSF	MG+MDM+SU+DC
28 juin	SDAGE Adour-Garonne	JB
5 juillet	SAGE Charente	JB

6 juillet	FNE NA – COPIL Sentinelles	CM+LJ+Mla+GM+Jbe+MB
13 juillet	FNE NA – Commission biodiversité	IL+SU+AP+PM+BF+SC+NC+FT+ MigG+ME+Mleu+CC+GM+Mla+K W+TA+JED
23 juillet	FNE – Présidentielles	IL
4 août	FNE NA – Groupe de travail Mer et littoral	IL+MDM+PM+BT
19 août	DREAL NA – Visioconférence	ML+SU+GM
1 ^{er} septembre	FNE NA – Groupe de travail communication	CM+IL+DL+BF+Mla
1 ^{er} septembre	CEN NA – CA	SC
3 septembre	MANA – Bureau	IL
8 septembre	FNE -Conférence des Présidents – Visioconférence	IL + DD
9 septembre	Commission inondation – Loire Bretagne	ARP
13 septembre	FNE NA – Groupe de travail Aéroport et environnement	DL+Mla+AF
13 septembre	MANA – CA	IL
13 septembre	FNE – Présidentielles	IL
14 septembre	CA GRAINE NA	VB
14 septembre	ARB NA – Chasseneuil du Poitou	IL+MG+NC+Mla
16 septembre	Cour d’appel de Bordeaux	IL+CM+AG+Mla
17 septembre	Prom’Haies – AG	IL
20 septembre	Pacte du pouvoir de vivre	IL
22 septembre	FNE NA – Groupe de travail Mer et littoral	MDM+PM+LS+MH+Mla
24 et 25 septembre	ARB NA – Assises régionales de la biodiversité	IL
28 septembre	CEN NA – AG – Visioconférence	GM
30 septembre	CEN NA – FNE NA	IL+NC+CC+SC+Mla
4 octobre	FNE NA – Groupe de travail communication	CM+IL+DL+BF+Mla+AF
4 octobre	Nuit du droit	IL
7 octobre	CRSA	IL
7 octobre	Comité de bassin – Loire Bretagne	ARP
8 octobre	DRAAF – PAR Nitrates	SN
8 octobre	FNE NA – Groupe aéroport et environnement	DL+MB+JCL
11 octobre	CPDP Eolien en mer	IL+MDM+PM
13 octobre	FNE – PNSE 4	IL
14 octobre	CRA	MaL

14 octobre	Comité de bassin – Loire Bretagne	ARP
15 octobre	FNE NA – Groupe de travail communication	DL+BF+Mla+AF
19 octobre	CRAEC	MG
21 octobre	Commission Agroécologie – Libourne	BG
25 octobre	FNE NA – Commission biodiversité	Mla+NC+AM+ME+MigG+MD+CC +GM+SU+PM+ML+XC+RC+JMP
26 octobre	FEADER – PAC – Visioconférence	BG
28,29 et 30 octobre	FIFO	IL+AF+Mla
5 novembre	Commission inondation – Loire Bretagne	ARP
3 novembre	FNE MP- Groupe eau Bassin Adour-Garonne	JB
4 novembre	DREAL – ZAR	JB
8 novembre	Région NA – Bordeaux	IL+DD+Mla
8 novembre	Commission planification – Loire Bretagne	ARP
9 novembre	FEDER	IL
10 novembre	ARB NA – Assemblée générale	IL
13 novembre	FNE – Conférence des présidents	IL
15 novembre	OFB – Bordeaux	IL+DD+SU+Mla+AF
16 novembre	DREAL NA – Bordeaux et visioconférence	IL+DD+SU+Mla+AF+PM
16 novembre	CRA	MaL
18 novembre	COI	IL+DD
19 novembre	CRFB	CG
22-23 novembre	FNE – Séminaire Sentinelles	CM+Mla
23 novembre	Comité de bassin – Loire Bretagne	ARP
25 novembre	SDAGE Adour-Garonne	JB
26 novembre	SAGE Charente	JB
26 novembre	Cistude Nature – Séminaire Sentinelles du climat	IL
29 novembre	Réunion directeurs-directrices associations affiliées FNE NA	MigG +FT+NC+ME+PF+AF+JJR+IL+C M+FS+Mla
7 décembre	FNE NA – COPIL Sentinelles de la nature	CD+PJDB+MB+DJ+CM+ME+Mla
9 décembre	Préfecture de Région	IL+PB+MG+DD+Mla
10 décembre	CPDP Eolien en mer	IL+MDM+PM+Mla
10 décembre	FEADER – PAC	MF

10 décembre	LPO – FNE NA	CM+SU+DD+MG
10 décembre	AG CPIE (CCI – Brive)	CM
16 décembre	CA GRAINE NA	VB
16 décembre	MANA – CA	IL
17 décembre	CEN NA - CA	SC

Angoulême, le 14 mai 2022

Isabelle Loulmet, présidente



Crédit photo : 1^{ère} de couverture : Samuel Ducept, Christophe Lartigau, Alain Persuy, dernière de couverture : Moea Lartigau



**FNE Nouvelle-Aquitaine remercie ses partenaires financiers qui
l'ont soutenue en 2021**

